

HABITAT

164.812 logements prêts pâtissent du manque de financement pour la réalisation des travaux de voirie

Le bilan du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville fait état de l'existence de 164.812 logements de différentes formules prêts à être distribués mais pâtissant du manque de financement nécessaire pour la réalisation des travaux d'aménagement extérieur et de voiries, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

► **Programme AADL 1 : distribution de 5.757 logements en mai et 21.400 en juin**

P. 3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO



26° : ALGER
37° : TAMANRASSET

Jeudi 18 mai 2017 - 21 Shaabane 1438 - N° 1609 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

FÊTE NATIONALE DE LA NORVÈGE
Le Président Bouteflika félicite le roi de Norvège Harald V

P. 24

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS
M. Lamamra entame une visite de travail aux Etats-Unis

► Lamamra s'entretient avec le secrétaire d'Etat américain

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE
Le Prix des pharmaciens africains décerné au Président Bouteflika

P. 24

ALGÉRIE-JORDANIE-MENA
Un Forum économique de la région Mena du 19 au 21 mai en Jordanie

P. 24

ALGÉRIE-RUSSIE
M. Boutarfa aujourd'hui à Moscou pour rencontrer son homologue russe

P. 6

COMMERCE

Amendement prochain de la loi sur la concurrence

Un avant-projet de loi, modifiant et complétant l'ordonnance 03-03 relative à la concurrence, sera élaboré prochainement par le ministère du Commerce, a indiqué hier à l'APS le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane. "La loi actuelle sur la concurrence contient des failles juridiques. D'où la nécessité d'amender cette loi en vigueur depuis 2003", explique-t-il en marge d'un séminaire de sensibilisation sur la concurrence organisé par ce ministère en collaboration avec la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced). A cet effet, M. Aït Abderrahmane précise que la loi de 2003, qui a déjà subi des modifications en 2008 et 2010, sera encore une fois amendée afin de mettre fin aux pratiques anticoncurrentielles tels que le monopole, la position dominante, la concurrence déloyale et les ententes entre les entreprises.

P. 3



Ph:

ADMINISTRATION

Bedoui plaide pour davantage d'efficacité du service public dans le cadre du nouveau modèle de croissance économique

P. 4

M. MOHAMED AISSA :

«La création d'une chaîne d'informations électronique par le ministère des Affaires religieuses et en phase de mûrissement »

P. 4

ALGÉRIE-GB

Le Brexit ouvre de nouvelles opportunités économiques pour l'Algérie

P. 6

UNIVERSITÉ

74.701 candidats concernés par le concours d'entrée à l'UFC

P. 3

SANTÉ

Gastro

À chaque âge, les bons réflexes !

P. p. 12-13

INNOVATION

Un chercheur algérien met au point une technique de régénération des déchets en plastique

P. 3

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (26^e JOURNÉE-MISE À JOUR):

CSC-MCA décalé au samedi 20 mai

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

5 casemates, une quantité de produits explosifs et 4 bombes artisanales détruites à Skikda et Béjaïa

P. 5

DIMANCHE 21 MAI À L'ENSJ Conférence «Droit à l'image : problèmes d'aujourd'hui et défis de demain»

Le ministère de la Communication, organise dimanche 21 mai à partir de 9h à l'Ecole nationale supérieure de journalisme (ENSJ) de Ben Aknoun, une conférence intitulée «Droit à l'image : problèmes d'aujourd'hui et défis de demain», animée par M.

Phillipe Bertil Cottier, professeur de droit de la communication aux universités de Lugano et Neuchâtel, professeur de droit à l'université de Lausanne (Suisse). La rencontre sera rehaussée par la présence du ministre de la Communication, M. Hamid Grine.



CE SOIR AU MÉRIDIEN D'ORAN Projection d'une série de films documentaires sur le MALG



Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, prendra part ce soir à l'hôtel le Méridien d'Oran, à la séance de projection de la série de films documentaires réalisés autour du Ministère de l'armement et des liaisons générales

(MALG). Cette série de films documentaires retrace l'histoire du MALG pan important et décisif de la guerre de libération. Pour rappel cette série de documentaires a été réalisée sous le patronage du Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, avec la contribution de l'Association des anciens du ministère de l'Armement et des liaisons générales (MALG) et a été présentée en avant-première à Alger, en avril dernier.

DEMAIN AU THÉÂTRE DES SABLETTES Spectacle du Ballet d'Alger



Le Ballet de la wilaya d'Alger, composé de jeunes artistes danseuses et danseurs, donnera une représentation de danse folklorique, demain vendredi à 17h au théâtre des Sablettes.

DEMAIN À LA SAFEX Présentation d'un projet de construction de plusieurs infrastructures touristiques



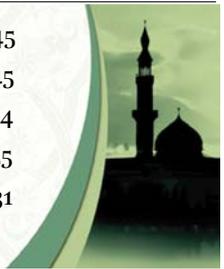
Vestige Tours, organise demain vendredi 19 mai à partir de 16h au niveau de la salle des conférences de la direction générale de la SAFEX, une conférence de presse pour la présen-

tation d'un projet avec le partenaire TRAVCO Group qui consiste en la construction de plusieurs infrastructures touristiques dans 5 wilayas à savoir : Alger, Tipasa, Ténès, Oran et Jijel.

Horaires des prières

Jeudi 21 chaabane 1438

Fajr	03:45
Dohr	12:45
Asr	16:34
Maghreb	19:55
Isha	21:31



LE 21 MAI AU FORUM D'EL DJOUMHOURIA Conférence sur le parcours de Souiah El Houari

Le Forum du quotidien *El Djoumhouria*, organise dimanche 21 mai à partir de 10h, une conférence-historique sur le parcours du moudjahid et militant, Souiah El Houari, premier wali d'Oran après l'indépendance et l'une des figures emblématiques du mouvement national.



UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA Congrès national de l'UNJIA



Les travaux du congrès national de l'Union nationale des journalistes et des professionnels de l'information (UNJIA), se poursuivront aujourd'hui, à l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa.

Météo



	Max	Min
Alger	26°	14°
Oran	26°	16°
Annaba	28°	16°
Béjaïa	29°	17°
Tamanrasset	37°	22°

COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA Exposition dédiée à la Journée de l'étudiant

À l'occasion de la journée nationale de l'étudiant, l'ONCI organise cet après-midi à partir de 15h au Complexe culturel de l'artiste Abdelwahab-Salim de Chenoua (Tipasa), le vernissage d'une exposition spécialement dédiée à cet événement.



AARC-IFA-FGO BARBARA Lancement d'un dispositif d'accompagnement de groupes émergents

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), l'Institut français d'Algérie et FGO-Barbara, établissement culturel de la Ville de Paris, organisent pour la première fois en Algérie un dispositif d'accompagnement et de professionnalisation destiné aux groupes émergents de musiques actuelles. Cet accompagnement a pour objectif de permettre aux artistes de développer leurs compétences et de progresser dans la conduite de leur projet musical. Cette formation englobera tous les aspects du travail de développement d'un groupe : interprétation scénique, technique vocale, production, stratégie de communication et de diffusion... Cette formation se déroulera en deux sessions et sera composée d'ateliers collectifs et de sessions de coaching personnalisées. Cette formation sera encadrée par des experts français sélectionnés par le centre FGO-Barbara et des experts algériens. Six groupes émergents seront sélectionnés pour prendre part à cette formation. Ces six groupes se produiront lors d'un concert public le 8 septembre 2017 à Alger. Au cours de celui-ci, un jury de professionnels sélectionnera le groupe qui sera invité à jouer au FGO-Barbara à l'automne 2017, dans le cadre d'une soirée dédiée à la nouvelle scène musicale algérienne. L'appel à candidatures pour cette formation est ouvert jusqu'au 4 juin 2017. Pour consulter les modalités de participation et télécharger le formulaire de participation rendez-vous sur : www.aarcalgerie.org.



SALLE IBN-ZAYDOUN Présentation du spectacle «L'île mystérieuse»



Le spectacle "L'île mystérieuse", sera présenté pour la première fois en Algérie par le Shulûq Ensemble, ce soir à partir de 18h à la salle Ibn Zaydoun (Oref). Sur une musique de Salim Dada (guitare, kwtira, voix) et Calogero Giallanza (flûtes), le Shulûq Ensemble verra la participation de Filippo Luna (narration et mise en scène) et Simone Pulvano (percussions).

LE 20 MAI À LA LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR Présentation du roman de Rédha Boubeguir

Les éditions ANEP, organisent samedi 20 mai à partir de 15h à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre consacrée à la présentation du roman «Sous la voûte étoilée» (Ed. Champs Libre) de l'auteur Rédha Boubeguir, suivie d'une vente dédicace.

JEUDI AU CRASC D'ORAN Table-ronde sur le thème : Mouvement associatif et préservation patrimoniale

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise cet après-midi à partir de 14h, une table-ronde sur le thème «Mouvement associatif et préservation patrimoniale».



MUSÉE DU BARDO Conférence sur «La préservation digitale d'objets archéologiques»



Dans le cadre du mois du patrimoine, le musée public national du Bardo, organise ce matin à partir de 10h, une conférence sur «La préservation digitale d'objets archéologiques de petite taille», animée par le Dr Dominique Ngantillard, de l'université technique de Delft aux Pays-Bas.

COMMERCE Amendement prochain de la loi sur la concurrence

Un avant-projet de loi, modifiant et complétant l'ordonnance 03-03 relative à la concurrence, sera élaboré prochainement par le ministère du Commerce, a indiqué hier à l'APS le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane.



"La loi actuelle sur la concurrence contient des failles juridiques. D'où la nécessité d'amender cette loi en vigueur depuis 2003", explique-t-il en marge d'un séminaire de sensibilisation sur la concurrence organisé par ce ministère en collaboration avec la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced).

A cet effet, M. Aït Abderrahmane précise que la loi de 2003, qui a déjà subi des modifications en 2008 et 2010, sera encore une fois amendée afin de mettre fin aux pratiques anticoncurrentielles tels que le monopole, la position dominante, la concurrence déloyale et les ententes entre les entreprises.

"Il y a plusieurs aspects qui nécessitent d'être amendés ou intégrés dans cette loi" afin de permettre au Conseil de la Concurrence de jouer son rôle d'une manière plus efficace, soutient le même responsable.

C'est dans ce cadre que le ministère du Commerce avait fait appel aux experts de la Cnuced pour la réalisation d'un audit sur la loi algérienne de la concurrence, permettant d'identifier les insuffi-

sances et les imperfections qui devraient être corrigées dans le prochain texte de loi, selon lui. Les résultats de cet audit, poursuit M. Aït Abderrahmane, seront adaptés au contexte algérien et intégrés dans le projet de loi qui sera élaboré en concertation avec le Conseil de la concurrence et les autres départements ministériels concernés par la concurrence.

Consacrer l'indépendance du Conseil de la Concurrence

C'est ainsi que dans le rapport final de cet audit, présenté hier lors du séminaire par un expert de la Cnuced, Philippe Brusick, il a été préconisé de consacrer l'indépendance du Conseil de la concurrence en le plaçant sous l'autorité du gouvernement au lieu du ministère de Commerce.

Cette organisation onusienne a également mis en exergue l'importance d'accorder des prérogatives et des moyens supplémentaires à ce Conseil pour qu'il puisse jouer sa mission de contrôle des pratiques anticoncurrentielles et de sanction pécuniaire.

M. Brusick, qui avait occupé le poste

de directeur de la concurrence à la Cnuced de 1985 à 2006, considère que le Conseil de la Concurrence doit donner son avis avant l'octroi des aides de l'Etat aux entreprises publiques et privées.

L'expert a proposé, en outre, la reformulation des concepts liés à la concurrence pour définir toutes les pratiques anticoncurrentielles contrairement à la loi actuelle qui se limite seulement aux pratiques

déloyales.

L'élargissement du champ d'application de cette loi aux pratiques à l'étranger ayant des effets anticoncurrentiels en Algérie constitue aussi l'une des recommandations de cet expert.

"La loi algérienne sur la concurrence est excellente. Mais elle nécessite une adaptation avec les progrès et les changements (économiques) qu'a connus le monde ces dernières années", estime M. Brusick. L'amendement de la loi 03-03 sur la concurrence est l'une des revendications du Conseil de la Concurrence qui a appelé, à plusieurs reprises depuis sa réactivation en 2013, à modifier et actualiser cette loi pour mettre fin aux contraintes rencontrées par cette institution et assurer une meilleure régulation du marché.

Il s'inscrit en droite ligne avec la nouvelle Constitution qui consacre la liberté d'investissement et de commerce à travers l'interdiction du monopole et de la concurrence déloyale, la non-discrimination entre les entreprises publiques et privées et la protection du droit des consommateurs.

UNIVERSITÉ Plus de 74.000 candidats concernés par le concours d'entrée à l'UFC

Quelque 74.701 candidats passeront les 19 et 20 mai 2017 au niveau national le concours d'entrée à l'Université de Formation Continue (UFC), a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Les épreuves concernent les filières scientifiques et littéraires ainsi que la filière Gestion et économie, a indiqué le sous directeur de l'information et de la communication à l'UFC, M. Abelaali Boukhalfa.

Pour ce qui est des moyens matériels et humains mobilisés pour la réussite de ce concours dont le coup d'envoi officiel sera donné à partir de la wilaya de Djelfa, M. Boukhalfa a précisé que 53 centres et 11 annexes sont prêts à accueillir les candidats outre la mobilisation de près de 8.000 encadreurs.

Par ailleurs, 701 candidats issus des établissements pénitentiaires et de rééducation passeront ce concours dans 47 centres qui leur sont dédiés.

L'annonce des résultats est prévue pour fin juin 2017, a déclaré le même responsable.

INNOVATION Un chercheur algérien met au point une technique de régénération des déchets en plastique

Un chercheur algérien, Saïd Bouhalal, de l'université de Sétif a mis au point une technique qui consiste à régénérer les déchets en plastique à leur état initial en grains de polymères, a indiqué hier le directeur général du Centre national de développement des énergies renouvelables (CDER), M. Noureddine Yassa.

Il s'agit d'une opération de transformation et non pas de recyclage, permettant de régénérer des millions de tonnes des déchets en plastique à la phase initiale de la matière première, à savoir la polymère, qui est une sorte de molécule de carbone, une matière essentielle dans l'industrie de plastique, a-t-il précisé sur les ondes de la radio nationale.

Cette solution permettra également de préserver l'environnement et les ressources conventionnelles, a-t-il précisé.

Selon lui, 95% des déchets en plastique dans le pays finissent par être incinérés, ce que dégage des émissions «très nocives» pour la santé, l'environnement et notamment la couche d'ozone, et provoque des dégâts sur les écosystèmes.

Mais avec cette technologie innovatrice, les déchets en polymère peuvent être régénérés sans externaliser du pétrole, a-t-il fait savoir.

Pour rappel, le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Hafid Aourag, avait considéré cette innovation comme solution qui va révolutionner le monde des énergies renouvelables, avançant que cela offrirait une alternative fiable et rentable sur les volets économique et environnemental.

HABITAT Plus de 164.000 logements prêts pâtissent du manque de financement pour la réalisation des travaux de voirie !

Le bilan du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville fait état de l'existence de 164.812 logements de différentes formules prêts à être distribués mais pâtissant du manque de financement nécessaire pour la réalisation des travaux d'aménagement extérieur et de voiries, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Ce bilan, présenté lors de la réunion consacrée à l'évaluation des projets du secteur, présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, révèle que le problème de financement des travaux d'aménagement extérieur et de voirie constitue «une entrave à la livraison



des projets de logements dans les délais définis», ajoute le communiqué.

Dans ce cadre, le ministère précise qu'au delà des 164.812 logements prêts à être distribués, il existe actuellement 185.000 unités dont le

taux des travaux dépasse 60 %, mais qui pâtissent également du manque de financement par le ministère des Finances et le Crédit populaire d'Algérie (CPA) concernant les travaux d'aménagement et de voiries.

Programme AADL 1: distribution de 5.757 logements en mai et 21.400 en juin

S'agissant du programme de location-vente des logements destinés à des souscripteurs de 2001 et 2002 «AADL1», M. Tebboune a mis l'accent lors de la réunion d'évaluation sur «l'impératif d'accélérer le dossier dans les plus brefs délais conformément aux engagements de l'Agence vis-à-vis des souscripteurs de ce programme».

Un calendrier de distribution des logements de type location-vente a été arrêté, comportant la distribution de 5.757 unités en mai dans six (6) wilayas et 21.400 autres en juin dans neuf (9) wilayas.

M.OULD ABBES L'A AFFIRMÉ : « Le FLN accueille favorablement l'élargissement du Gouvernement à d'autres partis pour la mise en œuvre du programme du président de la République »



Le Secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, a affirmé mardi à Alger que son parti accueillait favorablement l'élargissement du Gouvernement à d'autres partis politiques pour «la réussite de la mise en œuvre» du programme du président de la République.

Lors d'une conférence de presse organisée au terme de l'audience qu'il a accordée aux ambassadeurs de Corée du Nord et de Russie, M. Ould Abbès a indiqué que son parti «accueille favorablement l'élargissement du Gouvernement à d'autres partis politiques pour assurer le succès de la mise en œuvre du programme du président de la République».

Il a expliqué dans ce sens qu'«il a été reçu par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, il y a deux jours», à l'instar d'autres partis, et ce dans le cadre des consultations relatives à la formation du prochain Gouvernement.

Le SG du FLN a précisé avoir évoqué avec M. Sellal «la conjoncture qui prévaut dans le pays», ajoutant avoir «accueilli favorablement l'élargissement du Gouvernement à

d'autres formations politiques, à condition de s'engager en faveur de l'application du programme du président de la République».

Il a également indiqué que son parti avait «de bonnes relations» avec le Rassemblement national démocratique (RND), deux partis qui «euvent à l'application du programme du président de la République», ajoutant dans le même sillage que ses relations avec le SG du RND, Ahmed Ouyahia, «sont bonnes et datent de 33 ans. Nous avons travaillé ensemble dans des conditions difficiles, en faveur de l'Etat et contre le terrorisme», a-t-il ajouté affirmant que «l'alliance de son parti avec le RND est toujours de mise».

M. Ould Abbas a en outre exprimé son souhait de voir le Mouvement de la Société

pour la Paix participer au prochain Gouvernement «car il ont des idées et des potentialités».

Après avoir expliqué que l'Algérie «traverse une étape particulière face aux défis sécuritaires, économiques et sociaux», M. Ould Abbès a précisé que la désignation du Premier ministre et des ministres relevait des prérogatives du président de la République.

Après avoir rappelé que les élus de son parti avaient remporté 164 sièges lors des élections du 4 mai, dont 52 femmes, le SG du FLN a précisé qu'«une réunion sera tenue avec le groupe parlementaire après l'annonce des résultats définitifs par le Conseil constitutionnel».

HANDICAPÉS Des centres d'aide, un moyen pour assurer l'insertion des inadaptés mentaux

La création des centres d'aide au travail est le meilleur moyen pour assurer l'insertion professionnelle des inadaptés mentaux dans le monde du travail, ont estimé hier à Constantine des représentants de plusieurs associations d'aide aux personnes handicapées.

Les centres d'aide au travail devient «l'étape obligatoire» pour les déficients mentaux après leur passage aux centres psychopédagogiques, a considéré Mme Badiâ Boufama, présidente de l'association Wafa des parents d'enfants en difficultés mentales, initiatrice d'une rencontre sur le rôle du mouvement associatif dans la prise en charge des personnes handicapées.

La conférencière a, à ce propos, ajouté que les centres psychopédagogiques prennent en charge, conformément à la loi, les inadaptés mentaux jusqu'à l'âge de 17 ans, affirmant qu'après ces personnes «se retrouvent dans la rue, sans qualifications».

Estimant qu'un centre d'aide au travail est en mesure d'insérer l'inadapté mental dans la société à travers un «petit travail qui s'adapte à son handicap et le valorise», la conférencière a évoqué l'expérience de l'association Wafa dans l'insertion de certains inadaptés mentaux à travers des ateliers d'apprentissage de la pâtisserie traditionnelle et l'initiation à l'informatique.

Elle a affirmé que les résultats de ces ateliers étaient très «probants» soulignant que l'association œuvre à donner à ces jeunes «une qualification professionnelle» approuvée par la chambre d'artisanat et des métiers (CAM) et le secteur de la formation professionnelle avant de leur assurer l'accès au dispositif d'aide à l'emploi.

Mme Boufama a tenu à souligner que ces jeunes inadaptés mentaux «peuvent travailler et produire», soulignant que trois (3) jeunes de l'atelier de la pâtisserie traditionnelle préparent des commandes pour des associations versées dans l'aide des personnes en situation d'handicap avec l'aide de leur éducatrices et perçoivent des primes comme encouragement. M. Mouhoub Boussessou, président de l'association Ibtissama a évoqué l'expérience de la ferme thérapeutique pour inadaptés mentaux de son association, érigée à Beni Ouarrilane, dans la wilaya de Sétif pour assurer que des déficients mentaux se sont initiés à l'apiculture, l'agriculture et la cueillette et ont fait montre «d'un grand intérêt pour ces métiers qui favorisent leur insertion».

De Larbaâ Nath Irathen (Tizi-Ouzou), le président de l'association pour l'insertion des jeunes inadaptés mentaux, M. Salah Meradi a souligné que «le bénévolat a permis à une équipe de créer un centre d'aide au travail pour des dizaines de jeunes inadaptés mentaux qui n'avaient que la rue».

Il a également souligné que l'effort déployé «pour contenir ces jeunes» a contribué à attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'importance de ce centre soulignant que l'Assemblée populaire communale (APC) de Larbaâ Nath Irathen a adhéré à l'action et a doté l'association d'un siège faisant office d'un centre, complètement aménagé par des bénévoles.

Au cours de cette rencontre, tenue au palais de la culture, Mohamed-Laid Al Khalifa, Fayçal Mahdjoub de l'association batnéenne contre la myopathie a évoqué le parcours de l'association avec l'APC de la capitale des Aurès dans la concrétisation du projet «ville amie des personnes handicapées» à travers la création de 200 passages pour personnes handicapées devant faciliter l'accessibilité de cette frange de la société aux divers lieux publics.

Un projet pilote, a-t-il souligné adopté par le ministère de la Solidarité nationale dans quatre autres villes dont Boumerdès et Sidi Bel-Abbès.

ADMINISTRATION Bedoui plaide pour davantage d'efficacité du service public dans le cadre du nouveau Modèle de croissance économique

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui a plaidé, mardi à Alger, pour de nouvelles formules réglementaires à même de permettre, dans les années à venir, la mutualisation des capacités des services publics et «réaliser l'efficacité en tant qu'impératif dans le cadre du nouveau modèle de croissance économique».

«Tous les services publics doivent innover de nouvelles formules réglementaires pour mutualiser, dans les années à venir, leurs capacités de manière organisée et constante afin de valoriser les investissements gigantesques engagés par l'Etat dans le cadre de la modernisation du service public», a déclaré le ministre à l'ouverture des premières journées d'études sur «la modernisation du service public», organisées par l'Observatoire national du service public (ONSP), en présence des représentants de plusieurs secteurs ministériels et la Direction générale de la fonction publique (DGFP), précisant que le but étant de réaliser l'efficacité des services publics en tant qu'impératif dans le cadre du nouveau modèle de croissance économique».

Le ministre a précisé que l'ONSP «sera un forum fixe et permanent pour l'évaluation méthodique et objective du Service public», ajoutant que son importance plus manifeste au regard «de la conjonction financière actuelle qui implique la rationalisation des dépenses publiques». «Les grands projets lancés par le secteur de l'Intérieur se poursuivront résolument et méthodiquement», a soutenu M. Bedoui, ajoutant que «de grands pas ont été franchis dans la concrétisation du plan d'action relatif à la modernisation de l'administration et la E-administration».

Announced la concrétisation de la E-administration pour début 2019, le ministre a es-



timé qu'il s'agit d'une «révolution dans les méthodes de gestion et les prestations de services» mettant en avant la nécessité de changer les mentalités et de promouvoir la compétence de la ressource humaine.

De son côté, M. Omar Zerki, représentant du Directeur général de la fonction publique et de la réforme administrative, a exposé le bilan du Comité de pilotage du plan national pour la simplification des procédures administratives en 2016 évoquant des «résultats très satisfaisants». Il a fait état, à ce propos, de 1345 opérations de simplification dont 1208 entièrement réalisées et 137 reportées pour des raisons «objectives».

Il précisé qu'«en dépit de la réaction favorable de tous les départements ministériels, le comité a relevé que certains secteurs n'ont pas bien assimilé l'objectif du processus de simplification des procédures administratives» soulignant «les lenteurs dans l'opération d'interconnexion des bases des données sectorielles et de partage des informations entre les administrations publiques. Citant dans ce sens le cas du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, il a affirmé que «la majorité des secteurs ne peut pas offrir électroniquement tous les services publics».

Evoquant les principales recommandations du comité, dirigé par le Directeur général de la Fonction publique, le même responsable a expliqué la nécessité de «réviser et ac-

tualiser le cadre juridique régissant la relation entre l'administration et le citoyen».

S'agissant des principales mesures de modernisation des différents secteurs, le Directeur chargé de la modernisation, Abdelrezak Henni précisé que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales œuvre au lancement prochain de portails électroniques au niveau de chaque commune.

Il a fait état, dans le cadre du projet de l'administration électronique qui sera réalisé d'ici fin 2017, de la délivrance jusqu'à la journée d'hier (lundi) de 10.208.082 passeports biométrique et 4.282.484 cartes d'identité biométrique, précisant à l'APS que «l'ancienne carte d'identité nationale restera valide jusqu'en 2019».

Pour sa part, le représentant du Ministère de l'Habitat a indiqué que le processus de modernisation dans lequel les opérations de simplification représentent 59% sera achevé avant la fin de l'année en cours.

De son côté, le représentant du Ministère de la Poste et des TIC a précisé que le plan de modernisation engagé début 2017 connaît actuellement la réalisation du projet du centre opérationnel d'intervention rapide en cas de panne enregistrée au niveau des distributeurs automatiques. En fin, le représentant du Ministère de l'Education nationale a plaidé pour l'unification du numéro d'identification nationale pour concrétiser le principe de la E-administration, indiquant que le ministère avait entamé l'utilisation de la plateforme numérique des données sur les élèves, les encadreurs et les structures.

A noter que le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales a annoncé devant les étudiants de l'Ecole nationale d'administration (ENA) la reprise des voyages scolaires à l'étranger au profit des majors de promo de l'Ecole qui compte 101 étudiants.

ÉDUCATION-CULTURE M^{me} Benghebrit : «Elaboration d'une liste de textes littéraires algériens devant servir de base aux programmes et livres scolaires»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a annoncé hier le début du travail d'une commission mixte (Education-Culture) chargée de l'élaboration d'une liste de textes littéraires algériens devant servir de base aux concepteurs des programmes et nouveaux livres scolaires destinés aux trois cycles (primaire, moyen et lycée). Coprésidant avec le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, le lancement du travail de cette commission composée de gens de lettres et de cadres du ministère de l'Education, Mme Benghebrit a indiqué que «cette commission s'attèlera dès aujourd'hui à l'élaboration d'une liste d'ouvrages littéraires de référence que le citoyen de demain doit connaître», relevant que son département a proposé que cette collection englobe des textes en langue arabe, tamazight et française. L'objectif de cette entreprise est de reconstruire les

textes figurant dans le manuel scolaire et qui n'ont pas permis à l'élève algérien de connaître l'étendue de son identité algérienne car puisés de écrivains étrangers alors que l'Algérie est riche d'homme de lettre et d'écrivains, a souligné Mme Benghebrit. La ministre a mis en avant l'importance de proposer des textes d'écrivains algériens jeunes, avant d'appeler à ce que la première partie de ces textes soient prête à la rentrée scolaire 2017-2018. Elle a annoncé par la même occasion l'organisation de deux concours en littérature d'enfance et chansons pour enfants dont l'objectif est d'ancrer le référent culture national chez les élèves et pour s'enorgueillir de leur algérianité.

Pour sa part, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a mis en exergue l'attachement de son département à travailler de concert avec le ministère de l'Education nationale pour l'élaboration de ces textes

pour consolider la place de la littérature Algérienne dans les manuels scolaires.

Estimant «honteux» que des écrivains algériens soient enseignés dans plusieurs pays alors qu'ils ne figurent pas dans les programmes de leur pays, le ministre a qualifié d'«inconcevable» le fait que littérature algérienne soit étudiée uniquement en tant que spécialité à l'université.

M. Mihoubi a appelé, dans ce sens, à l'association de la Bibliothèque nationale, seul établissement disposant de la nomenclature de toutes les publications en Algérie, à l'élaboration de la collection de textes littéraires algériens. Après avoir mis en avant l'importance de diversifier les noms d'écrivains et de ne pas se limiter aux auteurs connus, M. Mihoubi a cité certaines normes devant figurer dans ces recueils, notamment «l'Algérianité», la qualité, le génie et l'innovation.



Un projet de création d'une chaîne d'informations électronique par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs est actuellement en phase de mûrissement, a annoncé mardi le ministre du secteur, Mohamed Aïssa. Une fois opérationnelle, cette chaîne aura pour mission de couvrir les colloques et autres activités organisés par le département des Affaires religieuses dans toutes les régions du pays, a indiqué le ministre au cours

M. MOHAMED AÏSSA L'A ANNONCÉ : «La création d'une chaîne d'informations électronique par le ministère des Affaires religieuses et en phase de mûrissement»

d'un point de presse animé en marge d'un colloque à Ain Defla portant sur le rite malékite ouvert en matinée, faisant état de la tenue annuelle d'une quinzaine de colloques.

«Nombre de citoyens nous interpellent sur le fait qu'ils ne peuvent pas suivre des rencontres scientifiques de premier plan à l'instar de ce colloque (celui portant sur le rite malékite, ndr), a-t-il signalé, soutenant dans la foulée que cette rencontre inté-

resse de plus en plus les plus grands centres de recherche mondiaux en sciences islamiques à cause de la méthodologie et la rigueur qui ont caractérisé les éditions passées de cette manifestation scientifique.

En sus de la diffusion des colloques et autres manifestations scientifiques, le ministre a mis l'accent sur le fait que la future chaîne s'emploiera à montrer les spécificités du référent religieux national (le rite malékite,



ndlr) et de ses oulémas à travers les différentes phases de l'histoire de l'Algérie, qualifiant ce rite de «rempart garantissant l'unité et la sécurité nationales». «Il est clair qu'un certain nombre d'aspects doivent être pris en ligne de compte avant le lancement de la chaîne en question, en l'occurrence ceux ayant trait à l'aspect technique ainsi qu'aux compétences qui se chargeront de l'animer», a noté M. Aïssa.

DÉFENSE

L'ANP exécute à Sétif l'exercice de recherche et de sauvetage d'un aéronef en détresse SAREX-2017

L'Armée nationale populaire (ANP) a exécuté et dirigé, mardi à Sétif en 5 Région militaire, l'exercice de recherche et sauvetage d'un aéronef en détresse «SAREX-2017», sous la supervision du Commandement des Forces de défense aérienne du territoire et la participation d'observateurs militaires de pays étrangers, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre du programme de préparation au combat, l'Armée nationale populaire a exécuté et dirigé, aujourd'hui le 16 mai 2017, à Sétif en 5 Région Militaire, l'exercice de Recherche et de Sauvetage d'un aéronef en détresse –SAREX-2017–, sous la supervision du Commandement des Opérations de Recherche et de sauvetage des aéronefs en détresse relevant du Commandement des Forces de la défense aérienne du territoire», est-il expliqué dans le communiqué du MDN, ajoutant que «dans le même cadre, le plan (ORSEC) a été immédiatement activé par le wali de Ouargla».



Il est à signaler que l'exercice SAREX-2017 est un exercice annuel de formation des éléments relevant des organismes militaires et civils concernés par les opérations de recherche et de sauvetage et a comme objectif l'échange d'informations entre les différents intervenants, l'évaluation de la réaction des organes civils et militaires lors de ce genre de catastrophes, le contrôle de l'application du plan national de recherche et de sauvetage en vigueur, ainsi que l'évaluation du degré de la coordination et la conduite des opérations SAR des aéronefs en détresse.

Le scénario de l'exercice simule la disparition et le crash d'un avion civil dans la région de Bir-Hadada dans la wilaya de Sétif, après avoir décollé de l'aéroport Houari Boumediene à Alger vers l'aéroport de Tébessa, avec à son bord trente (30) passagers. «Suite à cela, le plan de sauvetage et de recherche (SAR) a été déclenché avec la mobilisation de tous les moyens d'intervention aériens et terrestres par le Centre Principal de Coordination

plan national de recherche et de sauvetage des aéronefs en détresse.

Le scénario de l'exercice simule la disparition et le crash d'un avion civil dans la région de Bir-Hadada dans la wilaya de Sétif, après avoir décollé de l'aéroport Houari Boumediene à Alger vers l'aéroport de Tébessa, avec à son bord trente (30) passagers.

«Suite à cela, le plan de sauvetage et de recherche (SAR) a été déclenché avec la mobilisation de tous les moyens d'intervention aériens et terrestres par le Centre Principal de Coordination

des Opérations de Recherche et de sauvetage des aéronefs en détresse relevant du Commandement des Forces de la défense aérienne du territoire», est-il expliqué dans le communiqué du MDN, ajoutant que «dans le même cadre, le plan (ORSEC) a été immédiatement activé par le wali de Ouargla».

Il est à signaler que l'exercice SAREX-2017 est un exercice annuel de formation des éléments relevant des organismes militaires et civils concernés par les opérations de recherche et de sauvetage et a comme objectif l'échange d'informations entre les différents intervenants, l'évaluation de la réaction des organes civils et militaires lors de ce genre de catastrophes, le contrôle de l'application du plan national de recherche et de sauvetage en vigueur, ainsi que l'évaluation du degré de la coordination et la conduite des opérations SAR des aéronefs en détresse.

ORAN :

L'Etablissement de rénovation des matériels spécifiques (ERMS) accueille les médias nationaux

L'Etablissement de rénovation des matériels spécifiques (ERMS) chahid Farib Abdelhamid relevant de la 2ème Région militaire a accueilli hier les médias nationaux à l'occasion d'une visite guidée organisée par le Commandement des Forces aériennes.

La visite à cet établissement, sis à Es-Sénia, entre dans le cadre du plan général de communication approuvé par le haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) pour l'exercice 2017, visant à rapprocher l'institution militaire des médias nationaux publics et privés.

Elle a pour objectifs de mettre en exergue les efforts consentis par le Commandement des forces aériennes dans le domaine de la rénovation des matériels spécifiques et le degré de professionnalisme et de compétence de (éléments) cet établissement, a-t-on souligné.

«Le progrès atteint par l'ANP nous im-

pose davantage d'efforts pour communiquer avec les citoyens et les opérateurs économiques et faire connaître davantage cet établissement et le degré de professionnalisme qu'il a acquis», a souligné le commandant en chef de la 2ème Région militaire, le général Douaïssa Abdelkrim, insistant sur le renforcement des liens entre l'armée et la nation.

De son côté, le Directeur général de l'ERMS, le colonel Mehdi Abdelkader, a, dans son exposé, mis en exergue les missions dévolues à cet établissement qui se résume en trois points essentiels, à savoir assurer la disponibilité permanente du matériel spécifique à la réparation, rénovation et modernisation pour le Commandement des Forces aériennes, lever les indisponibilités au niveau des unités aériennes par des équipes mobiles et prendre en charge les sujétions de service public en relation avec ses missions à la

demande du ministère de la Défense nationale et de tout acteur public ou privé (aéroports, sociétés nationales et autres) sans compromettre le plan de charge qui lui est assigné.

Par ailleurs, l'une des spécificités de cet établissement est l'unité de fabrication industrielle qui assure la réalisation et l'exécution des plans de charge annuels, ainsi que la fabrication à 100% d'accessoires, équipements et composants nécessaires, notamment les convertisseurs d'énergie de différents types, au profit des unités aériennes de l'ANP et du secteur économique public et privé du pays, selon le DG de l'ERMS.

L'unité dispose également d'une section, la seule au pays, produisant des bouteilles de gaz comprimé pour des sociétés nationales dont Sonelgaz et Sonatrach et même pour le secteur de la santé, a-t-on indiqué.

PORTES OUVERTES SUR LES FORCES NAVALES

Le service public, une des missions des forces navales algériennes

Le service public constitue une des missions des forces navales algériennes, renforçant de ce fait la mission de la Défense nationale, a-t-on appris mardi à M'sila, à l'ouverture des journées portes ouvertes sur les forces navales.

Devant se poursuivre jusqu'au jeudi prochain, cette manifestation organisée à la maison de la culture «Guenfoud El Hamlaoui» de la capitale du Hodna, a été ouverte en présence des autorités locales, civiles et militaires, ainsi que la presse locale et les représentants de la société civile, a-t-on relevé.

Un film documentaire projeté à l'occasion a démontré les missions du service National des garde-côtes (SNGC), un organe relevant du Commandement des Forces navales algériennes, créé le 3 avril 1973, et qui, en plus de sa mission de la défense, assure une mission de service public à travers des opérations de surveillance et de contrôle.

Les missions du service public consistent en la lutte contre la pollution marine, le sauvetage, la protection des biens maritimes et des infrastructures industrielles, la préservation de l'économie nationale à travers la lutte contre toutes formes de commerce illicites effectué en mer et la protection du milieu naturel et les richesses maritimes, ainsi l'installation des câbles maritimes, a-t-on détaillé.

A cette occasion, le colonel Abdélhakim Bouchebout, représentant des forces terrestres, a indiqué que ces portes ouvertes sur les forces navales s'inscrivent dans le cadre de la politique de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) visant à renforcer la «Armée-nation» ainsi que la communication entre l'entreprise militaire et la société civile, soulignant que cette action intervient dans le cadre de l'application du plan de communication de l'ANP 2016-2017.

De son côté, le chef de service de communication auprès du commandement des forces navales, le Lieutenant colonel Mounir Ben Metir, a affirmé que le haut commandement de l'ANP vise, à travers l'organisation de cet événement, de rapprocher les habitants des régions de l'intérieur du pays des forces navales dans l'objectif de faire connaître les missions de ce corps constitué.

Plusieurs pavillons ont été aménagés pour les différents services des forces navales à savoir, celui des garde-côtes, l'entreprise de construction et de maintenance maritimes, la section de la plongée sous-marine et des travaux marins, la première section des commandos marins et le service hydrographique des forces navales, a-t-on signalé.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

5 casemates, une quantité de produits explosifs et 4 bombes artisanales détruites à Skikda et Bejaïa (MDN)

Cinq (5) casemates pour terroristes, une importante quantité de produits destinés à la fabrication d'explosifs et 4 bombes de fabrication artisanale ont été détruites mardi à Skikda et Bejaïa par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors des opérations de recherche et de rattachage, deux détachements de l'Armée nationale populaire ont détruit le 16 mai 2017 à Skikda et Bejaïa (5e RM), Cinq (5) casemates pour terroristes, quatre (4) bombes de confection artisanale et un (1) quintal de produits rentrant dans la fabrication des explosifs», précise la même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, une unité des Garde-côtes «a saisi à Tlemcen (2e RM), en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, un (1) quintal et 60 kilogrammes de kif traité».

En outre, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Ouargla (4e RM), Bordj Badji Mokhtar et In Guezam (6e RM), 29 immigrants clandestins de différents nationalités, alors que des unités des Garde-côtes, ont déjoué à Annaba (5e RM), des tentatives d'émigration clandestine de 37 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale», conclut le communiqué.

PERSONNALITÉS

Décès de la veuve de Abane Ramdane, la moudjahida Izza Bouzekri

La veuve de Abane Ramdane, la moudjahida Izza Bouzekri, est décédée hier à Alger, à l'âge de 88 ans, des suites d'une crise cardiaque, a-t-on appris auprès du ministère des Moudjahidines.

La défunte sera inhumée demain jeudi après-midi au cimetière d'El-Alia à Alger.

Née le 15 septembre 1929 à la Casbah (Alger), Mme Bouzekri avait commencé son militantisme au sein de l'Association des femmes musulmanes algériennes (AFMA) sous l'égide du MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) et était membre de l'Organisation civile du Front de libération nationale (FLN) de 1955 à 1962.

Outre des tracts du FLN, la défunte, qui était formée à la sténo dactylographie, avait eu l'honneur de taper les six premiers numéros du journal El Moudjahid ainsi que la plateforme du congrès de la Soummam en aout 1956.

Après la mort de Abane Ramdane en 1957, elle avait épousé en novembre 1959 son «ami de toujours» Slimane Dehilés, dit colonel Sadek.

Dans ces circonstances douloureuses le ministre des Moudjahidines par intérim, Mohamed Aïssa, a envoyé un message de condoléances à la famille de la défunte dans lequel il a rappelé son parcours de militante et de moudjahida, son engagement envers la patrie, et sa fidélité au message des Chouhadas.

M. BOUTARFA S'ENTRETIENT À MADRID AVEC LE MINISTRE ESPAGNOL DES AE ET DES RESPONSABLES DE COMPAGNIES ÉNERGÉTIQUES

«La densité des relations entre l'Algérie et l'Espagne mise en exergue»

Le ministre de l'Énergie, M. Nouredine Boutarfa, a eu un entretien mardi à Madrid avec le ministre espagnol des Affaires étrangères, Alfonso Dastis, au cours duquel ils ont évoqué la densité des relations entre l'Algérie et l'Espagne ainsi que le traité de bon voisinage et de coopération entre les deux pays qui a permis de réaliser de grands projets sous l'impulsion du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Boutarfa a déclaré à l'APS que l'entretien avait porté sur ce partenariat qui s'est concrétisé par de grands projets ? la fois dans le secteur de l'énergie et dans d'autres secteurs notamment au niveau des relations bilatérales.

Au niveau du secteur de l'énergie, a indiqué M. Boutarfa, il a été aujourd'hui important de booster la coopération entre les deux pays sachant que l'Algérie veut diversifier son économie, et les entreprises espagnoles disposent d'un savoir-faire qui pourrait renforcer cette volonté.

Les énergies renouvelables ont également été abordées entre les deux ministres et notamment l'appel à l'offre Atlas 1, le méga projet de 4.000 Mwc en solaire qui représente une opportunité pour les entreprises espagnoles de pouvoir venir concourir pour au moins essayer d'arracher une place dans ce secteur qui permettrait par ailleurs de développer une industrie des énergies renouvelables en Algérie.

Les deux parties ont également évoqué la question de la commercialisation du gaz, a indiqué M.

Boutarfa avant d'ajouter que la réévaluation du projet d'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Espagne, et le renforcement des interconnexions gazières entre l'Espagne et la France qui pourrait permettre une meilleure circulation du gaz, le renouvellement des contrats gaziers et les perspectives de développer et de diversifier le partenariat et la coopération ont été, en outre, abordés par les deux ministres.

M. Boutarfa a aussi salué l'Espagne pour l'appui qu'elle apporte pour le renforcement du projet ORVAL de liaison en fibre optique Oran-Valence.

En outre, le ministre a eu également des entretiens avec son homologue espagnol, M. Alvaro Nadal, au cours desquels ils ont abordé les opportunités d'investissements dans le secteur énergétique.

Les deux parties ont ainsi examiné les relations bilatérales entre les deux pays, l'état d'avancement des projets de partenariat en cours ainsi que les perspectives de coopération et d'investissements dans le domaine énergétique, en particulier dans l'exploration, la production et la transformation des hydrocarbures et les énergies renouvelables.

Par ailleurs, lors d'une rencontre abritée par l'institut royal Elcano à Madrid, le ministre de l'Énergie a réaffirmé devant les



représentants des compagnies pétrolières et énergétiques espagnoles la volonté de l'Algérie de construire des relations de partenariat et de coopération avec l'Espagne profitables pour tous et tournées résolument vers l'avenir.

Dans son intervention, il a également présenté la politique énergétique algérienne et les opportunités d'investissements offertes par le pays.

Tout en expliquant l'impact de l'instabilité des marchés pétroliers et la baisse des prix des hydrocarbures sur la situation macro-économique de l'Algérie, le ministre a, en outre, mis en exergue les réformes structurelles entamées depuis quelques années par le gouvernement algérien pour réussir la conversion de l'économie nationale en la diversifiant pour la rendre indépendante des hydrocarbures.

En matière énergétique, M. Boutarfa a rappelé à l'assistance que l'Europe est le marché le plus important pour le gaz algérien à travers notamment l'Espagne.

Cela fait partie de l'ancrage de nos relations historiques et étroites entre l'Algérie et l'Espagne, a-t-il indiqué avant de souligner que la politique énergétique algérienne s'inscrit dans une vision ? moyen et ? long termes de transformation du pétrole et du gaz naturel en Algérie pour une meilleure valorisation tout en continuant à investir pour satisfaire ses partenaires.

«Nous intensifions les efforts d'exploration pour répondre aux besoins du marché intérieur et également de consolider la position de l'Algérie comme un acteur actif et fiable dans les marchés régionaux et internationaux», a-t-il dit. Tout en mettant en

avant le grand potentiel de l'Algérie en termes de réserves d'hydrocarbures, le ministre a souligné qu'une grande partie de ces réserves reste encore inexploitée et ce pourquoi, a-t-il expliqué, l'intensification des efforts d'exploration est au cœur de notre stratégie et les opportunités d'investissement sont ouvertes pour nos partenaires.

Il a en sus mis l'accent sur les ressources non conventionnelles de l'Algérie qui sont parmi les plus importantes au monde et qui font l'objet d'une meilleure appréciation du point de vue technique et économique et des divers impacts de leur exploitation.

Il a aussi cité le programme à moyen terme de la compagnie nationale Sonatrach, d'un montant de 75 milliards de dollars, et dédié en grande partie à l'amont pétrolier pour élargir la base des réserves et assurer la sécurité énergétique du pays à long terme.

M. Boutarfa a par ailleurs souligné que l'Algérie reste ouverte au partenariat dans les domaines du raffinage et de la pétrochimie pour une réalisation conjointe en énumérant les différents projets de raffineries, d'hydrocraquage de fuel oil, la production d'éthylène et celui du propane.

L'Algérie dispose d'infrastructures de qualité et de conditions d'exploitations avantageuses et des ressources humaines qualifiées. C'est pour cela, a-t-il poursuivi, que l'Algérie ambitionne de devenir un acteur majeur en matière de solaire photovoltaïque qui constituera un vecteur de développement au niveau local mais aussi en Afrique.

ALGÉRIE/GRANDE-BRETAGNE

Le Brexit ouvre de nouvelles opportunités économiques pour l'Algérie

La sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne (Brexit) constituerait une opportunité pour l'Algérie dans les domaines économique et commercial en raison des changements attendus dans la législation commerciale britannique après l'achèvement du processus de sortie, ont estimé hier à Alger des responsables algériens et britanniques.

Le Brexit sera certainement une opportunité de valeur pour développer l'économie algérienne et le ministère du Commerce étudie les moyens d'accompagner les opérateurs économiques algériens, dont notamment les producteurs, à franchir le pas et à exporter davantage vers la Grande-Bretagne après le Brexit, a déclaré à la presse le Directeur général du Commerce extérieur au ministère du Commerce, Abderrahmane Benhazil, en marge d'une journée d'information sur les perspectives et les opportunités d'exportation après le Brexit, organisée conjointement par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algecx), le Conseil d'affaires algéro-britannique (UKABC) et l'ambassade de Grande-Bretagne à Alger.

Pour renforcer les instruments et les mécanismes juridiques permettant un recadrage de la coopération algéro-britannique dans un cadre bilatéral, un nouvel accord de partenariat économique et commercial bilatéral pourrait voir le jour à moyen terme, avancent d'autres responsables.

L'Algérie veut recadrer ses relations commerciales avec la Grande-Bretagne sur le moyen terme et c'est dans ce sens qu'un nouvel accord économique et commercial bilatéral entre les deux pays pourrait être envisagé, ouvrant de grandes opportunités non seulement en matière d'exportation en faveur des producteurs algériens mais aussi aux investissements britanniques en Algérie, a déclaré aux journalistes le secrétaire général d'Algecx, Hocine Bouh-tina.

Il a souligné à ce propos que la Grande-Bretagne constituait un marché ouvert qui offre de multiples avantages aux opérateurs notamment ceux des pays en voie de développement comme l'Algérie.

Une fois sorti de l'UE, ce pays pourrait accéder à l'Algérie des avantages meilleurs que ceux accordés actuellement dans le cadre de l'UE, a-t-il estimé.

Sur la nature des produits hors hydrocarbures qui pourraient être exportés vers la Grande-Bretagne, il a cité essentiellement les produits agricoles.

Pour le président de UKABC, Abderrazak Osmani, la Grande-Bretagne est un pays qui importe plus qu'il n'exporte, et l'Algérie a des produits de bonne qualité et à des prix très compétitifs et elle doit profiter du retrait de ce pays de l'UE, qui se traduira par une plus grande indépendance et liberté dans le commerce, pour booster les exportations algériennes vers ce pays en s'organisant davantage sur le plan interne.

En 2016, la Grande-Bretagne, un marché de 65 millions d'habitants qui se situe à 2,5 heures de vol d'Alger, a été le 9e client de l'Algérie avec des importations britanniques de 1,3 milliard de dollars et son 12ème fournisseur avec des importations algériennes de 765 millions de dollars.

Constituées essentiellement des hydrocarbures, les exportations algériennes vers ce pays ont reculé de 84% en valeur entre 2013 et 2016 du fait de la baisse des prix du pétrole. Outre les hydrocarbures (95%), l'Algérie exporte vers la Grande-Bretagne des dérivés de produits énergétiques ainsi que des produits agroalimentaires, agricoles, et d'emballage.

APS

ALGÉRIE-RUSSIE

M. Boutarfa aujourd'hui à Moscou pour rencontrer son homologue russe

Le ministre de l'Énergie, Nouredine Boutarfa, se rendra aujourd'hui à Moscou où il rencontrera son homologue russe, M. Alexander Novak, pour discuter de la coopération bilatérale entre les deux pays dans le secteur énergétique et de la situation du marché pétrolier mondial.

Cette rencontre entre les deux ministres se tiendra à quelques jours de la réunion des pays de l'Opep prévue pour le 25 mai à Vienne.

Pour rappel, la Russie (non membre de l'Opep) et l'Arabie Saoudite, grands producteurs de pétrole, étaient tombés d'accord lundi dernier sur la néces-

sité d'une prolongation de l'accord de réduction de la production pétrolière jusqu'en mars 2018.

Cette mesure doit permettre «de réduire le niveau des stocks de pétrole à leur niveau moyen des cinq dernières années et de souligner la déterminations des producteurs à assurer la stabilité, la prévisibilité et le développement durable du marché», avaient indiqué M. Novak et son homologue saoudien, Khaled Al-Faleh, dans un communiqué commun.

«Moscou et Ryad consulteront les autres pays producteurs de pétrole avant le 25 mai afin de parvenir à un consensus

complet sur une prolongation pour 9 mois de l'accord de réduction de la production», avaient-ils avancé.

Les pays membres de l'Opep et onze pays producteurs non membres vont discuter de la possibilité de prolonger l'accord de réduction de la production, à Vienne, les 24 et 25 mai, avait ajouté le ministre russe.

Pour sa part, le ministre koweïtien du pétrole, Issam Elmerzoug, qui préside la commission chargée de vérifier les réductions, avait affirmé lundi dernier que les pays producteurs de pétrole devraient renouveler un accord sur une extension de six mois de la ré-

duction de la production de pétrole. «Il y a un consensus presque total sur l'importance d'étendre l'accord sur au moins six mois», avait-il soutenu.

A ce propos, M. Boutarfa avait aussi indiqué récemment que l'Algérie était également favorable pour prolonger la durée de la baisse de la production du pétrole.

Pour faire remonter les prix du pétrole, en novembre 2016, lors d'une réunion à Vienne, les pays de l'Opep et onze Etats non membres étaient convenus de réduire la production de pétrole de 1,8 million de barils par jour pendant le premier semestre 2017.

PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AFRIPOL :

L'Algérie élue présidente pour un mandat de deux années

La première assemblée générale du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), dont les travaux ont pris fin mardi à Alger, a été marquée notamment par l'élection de l'Algérie pour présider cette organisation pour un mandat de deux années.

Le choix porté, lors de l'élection du bureau du congrès, sur l'Algérie pour diriger l'Afripol est une reconnaissance des efforts qu'elle a déployés pour la concrétisation de ce mécanisme dont la première assemblée générale, tenue les 14, 15 et 16 mai, a vu une importante présence des pays africains et d'organisations régionales et mondiales.

«Nous pouvons toujours compter sur l'Algérie qui abrite le siège et soutenu sans relâche, comptant sur ses propres moyens, le lancement de ce centre», avait affirmé, à l'issue de cette élection, le commissaire à la paix et la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui Il a également mis en avant les efforts de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) pour doter l'Afripol de moyens nécessaires et modernes permettant à la police africaine de «relever les défis de la paix et de la sécurité».

L'idée de création d'Afripol a été lancée, pour rappel, lors de la 22e conférence régionale africaine de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), tenue en septembre 2013 à Orléans, en présence de 41 chefs africains de police qui l'ont adoptée à l'unanimité.

L'initiative a été appuyée en marge de la 82e Assemblée générale d'Interpol tenue du 21 au 24 octobre à Carthagène (Colombie).

Outre l'amélioration de l'efficacité des services de police africains à travers l'échange d'informations et d'expériences en matière de lutte contre le crime transnational et le terrorisme, l'Afripol se veut une valeur ajoutée à la coopération policière régionale et internationale et une alliance stratégique face aux menaces internationales qui pèsent sur un environnement en «constante évolution».

Les différents intervenants, algériens et africains, au cours des



Photo: M. Naif Kaci

travaux de cette assemblée avaient tous soutenu que l'instauration d'Afripol est un «acquis sécuritaire important» pour relever les défis et trouver des solutions «idoines» et ainsi faire face aux différentes formes de criminalité en Afrique.

Ainsi, pour le général major Hamel, l'Afripol constituera une valeur ajoutée dans la coopération policière sur les plans régional et international, et même le catalyseur et le maillon fort de l'alliance stratégique contre le terrorisme et le crime sous toutes ses formes.

De son côté, le président de la Commission de l'Union africaine, Mahamat Moussa Faki, a estimé que les problématiques sécuritaires requièrent une «riposte collective», la coordination et l'échange d'information et l'appui matériel et logistique, ajoutant que la «bonne gestion» des opérations et du suivi dépend de la mise en place d'un système sécuritaire commun à notre continent, qui est devenu un champ et passage aux courants destructeurs.

Il a également soutenu qu'au sein de l'UA, la police représentait un «axe fondamentaux» pour garantir la paix et la sécurité et la

respect de la loi, dans divers domaines, relevant que la fondation des capacités nationale est la première étape pour la protection des institutions et des individus, des biens publics et privés, domaine où l'Algérie a une grande expérience. Pour sa part, le directeur exécutif auprès d'Interpol, Tee Mauris a souligné la nécessité de renforcer la coopération et la compréhension pour réagir entre les polices africaines pour faire face aux défis de l'heure.

La tenue de cette rencontre africaine était aussi une occasion pour rappeler la dernière décision des dirigeants africains, de désigner le Président Abdelaziz Bouteflika en tant que coordinateur africain pour la lutte antiterroriste.

«La dernière décision des dirigeants africains de coopter le président Abdelaziz Bouteflika, un homme qui a voué sa vie à l'indépendance et à l'unité du continent, en tant que coordinateur africain pour la lutte antiterroriste, est un nouvel éloge de l'expérience de l'Algérie et de son action calme et équilibrée dans la résolution des conflits africains et la réduction des zones de tensions en s'appuyant sur le dialogue et la recherche constante de

consensus», a souligné le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à l'ouverture de l'assemblée.

M.Sellal a rappelé que l'Algérie a été aux premiers rangs de la lutte contre le terrorisme et les différentes formes de criminalité qui lui sont consubstantielles.

«Elle y a consenti des efforts immenses et a eu un rôle déterminant pour privilégier le traitement à la racine des crises en enlevant aux terroristes les alibis religieux ou ethniques, en assurant les sources de finances et en affrontant les matrices nourricières de la radicalisation tant au plan académique que politique ou médiatique».

Au terme des travaux, le directeur de la coopération internationale auprès de la DGSN, le commissaire, Abbad Benyamina, a annoncé, lors d'une conférence de presse, que l'Afripol projette de créer prochainement un mandat d'arrêt africain pour faciliter l'arrestation et la remise des criminels en Afrique ajoutant que des experts de la DGSN ont pris l'initiative de créer un système de communication, Aficom, contenant un système de données, partagée par les polices africaines, relevant que le terrorisme représentait la priorité d'Afripol.

ALGÉRIE-INDONÉSIE : Elever le volume des échanges commerciaux à plus de 600 millions de dollars

L'ambassadrice d'Indonésie en Algérie, Safira Mashrusah, a affirmé, mardi à Ain Témouchent, que son pays œuvre à élever le volume des échanges commerciaux avec l'Algérie à plus de 600 millions de dollars par an.

Invitée à la chambre de wilaya du commerce et de l'industrie, Mme Mashrusah a souligné que la balance des échanges commerciaux entre les deux pays varie entre 500 millions à 600 millions de dollars par an, qualifiant ce volume de «pas grands» eu égard aux importants atouts dont dispose l'Algérie en tant que grand marché en Afrique et aux gros moyens industriels de l'Indonésie.

L'ambassadrice indonésienne en Algérie a indiqué avoir visité 15 wilayas d'Algérie et trouvé que plusieurs opportunités de partenariat s'offrent surtout dans les domaines de l'éducation, de l'industrie et de la culture, avant d'annoncer qu'un jumelage sera bientôt concrétisé entre la chambre de commerce et d'industrie de la wilaya de Bouira et une homologue d'Indonésie.

Elle a fait également part d'un projet de partenariat dans le domaine du phosphate, de création d'une usine dans la wilaya de Annaba et d'autres conventions relatives aux hydrocarbures avec le groupe Sonatrach qui sont en phase de préparation.

La diplomate indonésienne a souligné que l'Algérie et l'Indonésie sont liées par des relations étroites depuis la conférence de Bandung en 1955 qu'il faut renforcer sur le plan économique au service des deux pays».

Safira Mashrusah a exprimé, dans ce sens, la disponibilité de son pays à établir un partenariat et une coopération dans le domaine de l'aquaculture dans la wilaya d'Ain Témouchent et à promouvoir le commerce numérique, notamment dans le cadre des petites et moyennes entreprises (PME) générant 46 % des produits en Indonésie.

Lors de la présentation d'un exposé à la délégation hôte sur les atouts touristiques et économiques de la wilaya d'Ain Témouchent, la diplomate a exprimé son admiration pour l'île «Leila» de la commune de Béné Saf, en signalant que l'Indonésie recense plus de 17.000 îles devenues une destination touristique et un support à l'économie de ce pays.

L'ambassadrice d'Indonésie en Algérie s'est rendue à la chambre d'artisanat d'Ain Témouchent où elle a reçu des informations sur les produits artisanaux locaux.

Son programme prévoit aussi la visite d'une usine privée de gants médicaux dans la zone industrielle de Chaabat L'ham, d'une autre de production de glace dans la même région, selon les responsables de la chambre de commerce et d'industrie d'Ain Témouchent.

APS

ALGÉRIE-OAT

M.El Ghazi : «Nécessité d'approfondir la concertation et la coordination des positions arabes en matière de travail, d'emploi et de Sécurité sociale»



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a mis l'accent mardi sur l'importance d'approfondir la concertation et la coordination des positions entre les pays arabes en matière de travail, d'emploi et de Sécurité sociale au niveau de l'Organisation arabe du travail (OAT).

Lors de sa rencontre avec le directeur général de l'OAT, Faiz Matiri, au siège de son dé-

partement ministériel, le ministre a réitéré «le souci de l'Algérie de consolider la coopération arabe commune dans le cadre de l'organisation et sa disponibilité à soutenir ses programmes et activités».

M. El Ghazi a mis l'accent dans ce sens sur l'importance d'approfondir la concertation et la coordination des positions entre pays arabes concernant les questions liées au travail, à l'emploi et à la sécurité sociale, notamment au niveau de l'OAT».

Le ministre a salué les «efforts considérables consentis par le directeur général de l'Organisation dans le cadre de la concrétisation de l'action arabe commune pour la consécration de ses objectifs en matière de promotion de l'emploi, d'élargissement de la protec-

tion sociale et de renforcement du dialogue social».

Pour sa part, le directeur général de l'OAT a salué «l'expérience de l'Algérie dans le domaine des législations du travail, de la protection des travailleurs, d'inspection du travail et de développement de solutions pour l'éradication du chômage».

M. Faiz Matiri a exprimé «sa volonté à déployer davantage d'efforts pour relever les défis auxquels sont confrontés les pays de la région en matière d'emploi et de sécurité sociale».

Les deux parties ont convenu à la fin de la rencontre de «poursuivre l'action commune pour atteindre les objectifs de l'organisation et réaliser le développement durable», se disant satisfaits de la tenue du séminaire arabe sous le thème «l'inspection du travail en tant qu'outil d'une bonne application de la loi et de son développement», organisé du 16 au 18 mai par l'Institut arabe d'éducation ouvrière et de recherches sur le travail en collaboration avec le ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale».

AÏN DEFLA :

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs inaugure une mosquée à Rouina

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a procédé mardi après-midi à Rouina (Aïn Defla) à l'inauguration d'une mosquée en marge de la tenue du colloque portant sur le rite malékite ouvert dans la matinée au

niveau du chef-lieu de wilaya. Une cérémonie a, à cette occasion, été organisée dans l'enceinte de la mosquée en présence des autorités locales, d'invités et de citoyens. Intervenant, le ministre a indiqué que l'inauguration de cet édifice

traduit l'attachement profond de l'Algérie à sa religion musulmane, mettant en exergue le rôle fédérateur de premier plan joué par la mosquée. Tout en mettant en exergue la fonction sociale de la mosquée, il a appelé à la néces-

sité de lutter contre les courants extrémistes et concepts importés à même de constituer un danger sur l'unité nationale. Pour sa part, le responsable du centre "Rached" des Emirats Arabes Unis, fondateur de "Dar el djamâa" pour

la réhabilitation du patrimoine, Cheikh Ahmed Nour Seif a mis l'accent sur le rôle joué par la mosquée en matière d'éducation, relevant que cet espace contribue au raffermissement des liens de solidarité entre les membres de la société.

MOSTAGANEM :

Mise en place d'une brigade des Douanes au niveau des navires durant la saison estivale

Une brigade des douanes sera mise en place au niveau des navires durant la saison estivale dans la gare maritime de Mostaganem, a-t-on appris mardi du responsable de l'inspection divisionnaire des douanes de Mostaganem. « Cette brigade composée de cinq douaniers prendra en charge les formalités douanières dans le but de réduire le temps de traitement des voyageurs », a indiqué le général Tahar Kerfa, en marge d'une rencontre régionale sur la formation dans le domaine du contrôle des voyageurs.

Il a précisé que cette nouvelle brigade sera opérationnelle au niveau des lignes maritimes Mostaganem-Valence, Mostaganem-Alicante et la nouvelle ligne Mostaganem-Barcelone, qui sera mise en service au mois de juin prochain.

Les services des douanes de Mostaganem oeuvrent à diminuer la durée de traitement des passagers d'une heure et demi durant la saison estivale précédente à une heure seulement, a souligné le général, notant que le port de Mostaganem a été classé, l'an dernier, parmi les meilleurs en matière d'accueil de passagers et de performance.

Le chef de l'inspection des douanes de Mostaganem, qui couvre les wilayas de Mostaganem et de Relizane, a ajouté que des équipes de contrôle des voyageurs seront dotées de 60 à 70 agents au niveau du port pour faciliter le traitement des voyageurs en aller et retour (contrôle et scanner). Il a, dans cette optique, appelé les douaniers à activer l'utilisation du couloir vert notamment au profit des familles résidant à l'étranger, rappelant que plus de 75 % des voyageurs avaient utilisé ce couloir durant la saison estivale précédente.

La sous-directrice d'informatique et communication à la direction régionale des douanes de Chlef, Yechkou Ryma, a insisté sur le bon accueil des passagers lors des opérations de contrôle, ainsi que sur la formation des agents dans ce domaine.

Cette rencontre, initiée par la direction régionale des Douanes, qui couvre les wilayas de Chlef, Aïn Defla, Relizane, Tiaret, Tissemsilt et Mostaganem, a été marquée par la présentation d'une conférence traitant de la formation en matière de contrôle et de traitement des voyageurs et de l'éthique au niveau de la direction des douanes.

Ce colloque d'une seule journée a réuni des agents des douanes chargés du contrôle des voyageurs au niveau de la gare maritime de Mostaganem, des aéroports « Aboubekr Belkaid » de Chlef et « Abdelhamid Boussof » de Tiaret ainsi que la police des frontières.

APS

TIZI OUZOU :

La production aquacole locale portée à 10 000 tonnes de poissons d'ici à 2020

La production aquacole de la wilaya de Tizi Ouzou sera portée à 10 000 tonnes de poissons par an d'ici à 2020, a déclaré mardi le directeur de la pêche et des ressources halieutiques lors d'une conférence de presse.

Cette augmentation significative de la production, qui n'est que de 1500 tonnes actuellement, sera rendue possible grâce au lancement de 14 projets de fermes aquacoles au courant de l'année 2017 au niveau des localités de Tizirt et d'Azeffoun, a affirmé Belaid Abdelhafidh.

« Notre produit de pêche au niveau des côtes de la wilaya ne dépasse pas les 1500 tonnes par an, soit un taux 1,5% de la production nationale qui est de 100 000 tonnes, ce qui est très dérisoire par rapport à la demande exprimée au niveau local estimée à 5000 tonnes par an. Pour augmenter la production, nous devons encourager les investissements privés en aquaculture et les accompagner dans la concrétisation de leurs projets », a-t-il précisé.

Cette quantité de poisson, qui sera produite dans le cadre des investisse-



ments privés dans le secteur de l'aquaculture, permettra de couvrir la demande exprimée au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou estimée à 5000 tonnes, a-t-il indiqué, soulignant que la production en élevage apportera également une solution à la hausse des prix due, notamment, à la rareté de la ressource.

Dans ce contexte et dans la perspective de mettre fin à la spéculation qui a également sa part de responsabilité dans l'augmentation des prix du poisson, le directeur a annoncé deux projets d'aménagement des halles à marée au niveau des ports de Tizirt et d'Azeffoun avant la fin de l'année en cours.

Au niveau d'Azeffoun, a-t-il expliqué, une procédure de récupération de l'ancienne halle à marée, réalisée par un particulier, est actuellement en cours en vue de la relancer, tandis que celle de

Tizirt est actuellement en chantier et sa livraison est attendue pour les mois à venir.

Parmi les fermes déjà en production au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, M. Bedaïd a cité celle consacrée à l'élevage des moules et des huîtres au niveau de Sidi Khaled dans la daïra de Tizirt, d'une capacité de 200 tonnes, et la ferme pilote d'Azeffoun qui approvisionne le marché de 58,18 tonnes de poissons.

Le conférencier a évoqué également des projets de fermes pilotes en Algérie et en Afrique dans la production de certaines espèces marines comme le corail bleu d'Australie et de la sériole qui seront implantées au niveau de la ferme aquacole de Talwahcht, dans la commune de Mizrana, ce qui contribuera, à coup sûr, au développement de l'économie locale, a-t-il estimé.

ANNABA

L'importance économique des activités des carrières, thème d'une rencontre

L'importance économique des activités des carrières a constitué un thème d'une rencontre scientifique organisée mardi à l'école nationale supérieure des mines et de la métallurgie (ENSMM) d'Annaba.

Les participants à cette rencontre, organisée par l'ENSMM en collaboration avec l'entreprise nationale des granulats (ENG), ont souligné l'importance du produit des carrières, notamment le granulat du fait qu'il constitue une matière première nécessaire pour la concrétisation des opérations de développement dans divers secteurs.

« Il est nécessaire de se mettre au diapason de l'évolution des méthodes de l'exploitation des car-

rières et d'intégrer les techniques modernes de travail en vue de valoriser les carrières et de préserver l'environnement et l'équilibre géotechnique de leur périmètre », a indiqué M. Abdelghani Moumen, enseignant au département génie minier à l'ENSMM. Les différents produits extraits des carrières (granulat, marbre, granit et autres) sont les matières premières les plus utilisées par plusieurs secteurs d'activités, notamment l'industrie, le bâtiment et les travaux publics (BTP) ainsi que d'autres domaines d'activités, a ajouté l'intervenant précisant que cela nécessite de fournir en grande quantité et selon les critères de qualité, ces ma-

tières au marché. De son côté, M. Abdelaziz Idriss, un cadre de l'ENG, a affirmé que pour assurer l'équation qualité-exploitation durable des carrières impose l'approfondissement des travaux de recherche dans le domaine de l'exploitation des carrières ainsi que les méthodes de l'extraction de la matière première dans le but de la fournir des matériaux répondant aux normes de qualité. Au cours de cette rencontre, à laquelle ont assisté des représentants de l'entreprise nationale des granulats ainsi que plusieurs entreprises d'exploitation des carrières, des contributions de plusieurs intervenants ont été débattues, notamment sur les techniques d'exploitation des carrières

et les risques naturels de l'exploitation excessive et non assurée, les caractéristiques de la qualité et du type du granulat extrait. Il est à noter qu'environ 1000 unités d'exploitation des carrières actives à l'échelle nationale produisent près de 170.000 tonnes de granulat destinés à répondre aux besoins du marché national et des différents secteurs d'activité de cette matière première. A l'occasion de cette rencontre scientifique, une convention sera conclue entre l'entreprise nationale des granulats (ENG) et l'école nationale supérieure des mines et de la métallurgie (ENSMM) de la wilaya d'Annaba afin de permettre aux étudiants de cette école d'effectuer des stages et des travaux pratiques, a-t-on signalé.

ALGER

Enquête pilote sur la propagation de la consommation de drogues en milieu universitaire

Une enquête pilote sur la propagation de la consommation de drogues en milieu universitaire sera menée à partir du mois d'octobre au niveau d'une université de la wilaya d'Alger, en prévision de sa généralisation à travers le territoire national, a affirmé, mardi à Alger, la Directrice de la prévention et de la communication à l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), Ghania Keddache.



L'enquête nationale sur la propagation de la drogue en milieu universitaire, dont le lancement est prévue en octobre intervient après celle effectuée récemment par l'Office sur la « consommation précoce » de drogue, un phénomène en nette hausse, a affirmé Mme Keddache à l'APS.

L'enquête sera réalisée sur la base d'un sondage effectué par des spécialistes auprès des étudiants et permettra de définir la tranche d'âge des jeunes « en proie à ce phénomène à travers un questionnaire soumis aux étudiants concernant l'âge, le sexe et la situation sociale », ajoute la responsable.

Mme Keddache a tiré la sonnette d'alarme sur la consommation de drogues « à un jeune âge », notant que la dernière enquête menée par l'Office sur

la toxicomanie en milieu scolaire a démontré que « la catégorie des moins de 15 ans est touché par ce fléau ». L'enquête nationale a confirmé la consommation de drogues et de psychotropes par les jeunes âgés de moins de 15 ans, révélant un taux 18,36% pour la consommation de tabac en milieu scolaire.

« La propagation du tabagisme chez les jeunes pourrait les faire sombrer dans le bourbier de la drogue », a-t-elle estimé, d'autant que « l'enquête démontre que 1,37% de jeunes fumeurs ont moins de 15 ans, d'où la nécessité de prendre des mesures préventives urgentes pour prémunir les jeunes contre ce fléau ».

La quantité de drogue saisie dans des affaires de consommation (chez des jeunes consommateurs), qui est en nette augmentation, démontre la propaga-

tion de ce fléau en milieu juvénile, a-t-elle affirmé.

Mme Keddache a fait état de 38 centres de désintoxication, relevant du ministère de la santé, de la population et la réforme hospitalière, à travers le territoire national, assurant une prise en charge externe. Ces centres comptent des médecins généralistes, des psychologues et des sociologues.

La responsable a précisé que les individus impliqués dans des affaires de consommation de drogue « peuvent, lors de leur comparution devant la justice, choisir entre le suivi d'un traitement dans un centre de désintoxication ou faire l'objet de poursuites judiciaires », estimant que cet outil juridique « est très efficace » dans la prévention et la lutte contre ce grave fléau qui ronge la société.

UN COMMUNIQUÉ DU GROUPE TERRITORIAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE L'A INDIQUÉ

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de voitures et arrestation de six individus à Alger

Six (6) individus appartenant à un réseau criminel spécialisé dans le vol de voitures ont été arrêtés récemment par le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Ouled Chebel, relevant de la brigade territoriale de Birtouta (Alger), a indiqué mardi à Alger un communiqué du groupe territorial de la Gendarmerie Nationale. L'arrestation des suspects est intervenue suite

à une affaire traitée début mars par les éléments de la Gendarmerie nationale relevant de la brigade territoriale de Birtouta après avoir reçu un appel d'un chauffeur de taxi se disant être victime de vol et d'agression dans la commune de Ouled Chebel, précise le communiqué.

La police s'est déplacée sur les lieux où la victime a été secourue, suite à quoi une enquête approfondie a

été ouverte et des recherches ont été entamées pour retrouver la voiture volée et les auteurs du méfait. La voiture en question a été retrouvée dans la wilaya de M'Sila, et le chauffeur qui était à bord conduit au siège de la brigade de Birtouta pour l'identifier ainsi que ses acolytes, cinq individus âgés de 20 à 30 ans.

Une autre affaire de vol similaire a été découverte

dans la commune de Bougara, wilaya de Blida où des criminels ont commis le vol d'un véhicule et ont agressé le chauffeur qui après avoir été entendu, a dévoilé l'identité des auteurs. Le Procureur de la République près le tribunal de Boufarik à Blida a ordonné de mettre les quatre suspects en détention préventive, tandis que les deux autres ont été mis sous contrôle judiciaire.

TRAITEMENT DE DÉCHETS HOSPITALIERS: Acquisition de deux banaliseurs à Adrar

Deux unités modernes de traitement des déchets hospitaliers (banaliseurs médicaux) ont été acquises par le secteur de la santé de la wilaya d'Adrar, dans un souci de protection du milieu sanitaire, a-t-on appris hier de la direction locale du secteur.

Ces acquisitions, qui ont été destinées aux hôpitaux d'Adrar et de Timimoun, ont pour but de préserver le milieu hospitalier, au vu de la spécificité de ce type de déchets et des risques qu'ils engendrent, et ainsi de préserver à la fois la santé des malades et des personnels de la santé, a indiqué le directeur de la santé d'Adrar et de la population (DSP), Hocine Boumada.

En plus des déchets de ces deux hôpitaux, elles prendront en charge aussi ceux des unités de santé avoisinantes, a-t-il ajouté. Selon le DSP, trois unités similaires seront installées au niveau de l'hôpital 240 lits (en cours de réalisation) et le centre anticancéreux à Adrar et l'hôpital 60 lits de Bordj Badji Mokhtar, en plus de l'acquisition envisagée de mini-appareils de traitement sur site des déchets. Toujours dans le cadre de l'amélioration des prestations de santé, les services de la DSP s'orientent vers l'implication de l'investissement privé à ces efforts à travers un partenariat opérationnelle public-privé, selon le même responsable.

A ce titre, des assiettes foncières ont été identifiées, notamment près du pôle de santé au chef lieu de wilaya, en coordination avec la direction de l'industrie et des mines, pour accueillir des projets d'investissement dans le domaine de la santé, sachant que la wilaya enregistre 35 projets du type. Des assiettes foncières sont aussi prévues à cet effet dans d'autres régions de la wilaya, selon les besoins de la carte sanitaire.

Pour les responsables du secteur, ces projets sont appelés à influencer positivement sur la carte sanitaire de la wilaya, notamment dans les spécialités médicales.

TIZI OUZOU OPÉRATION PORTS ET BARRAGES BLEUS : Nettoyage jeudi des rives du barrage de Taksebt

Une action de nettoyage des rives du barrage de Taksebt dans la wilaya de Tizi Ouzou se tiendra aujourd'hui dans le cadre de la 5^e édition de l'opération ports et barrages bleus, a annoncé mardi le directeur de la pêche et des ressources halieutiques.

« Certaines activités prévues dans ce cadre seront lancées ce jeudi, à l'instar de nettoyage des rives du barrage de Taksebt ainsi qu'une lâchée de poissons à son niveau », a expliqué M. Abdelhafidh Belaid, lors d'une conférence de presse animée au siège de la direction en prévision de cet événement, dont le coup d'envoi officiel interviendra samedi prochain au niveau du port d'Azeffoun.

C'est une manière de sensibiliser les riverains et les citoyens des villages avoisinants sur l'importance de la protection de ce site et de l'environnement en général, a-t-il indiqué, soulignant qu'une opération similaire aura lieu au niveau du port d'Azeffoun durant la même journée. La direction de la pêche compte également lancer une action de récupération des filets fantômes abandonnés en mer causant la mort de quantités importantes de poissons, a encore déclaré M. Belaid.

Le lancement officiel des festivités de cette 5^{ème} édition est prévu le samedi 20 mai au niveau du port d'Azeffoun où seront présents plus de 1.800 participants parmi le mouvement associatif, les pêcheurs et les investisseurs dans le domaine ainsi que les directions impliqués dans ce travail, a-t-il affirmé.

Parmi les activités qui sont retenues, M. Belaid a évoqué le lancement d'un élevage de l'huître et de moules, des débats sur un projet d'une aire marine protégée introduit par un privé au niveau de la wilaya ainsi que le lancement de la campagne de pêche au thon rouge.

Des expositions liées au recyclage des déchets, à la préservation de l'espace marins et la production halieutique au niveau de la wilaya ainsi qu'une série de concours liés à la manifestation sont au menu, en plus des balades en mer qui seront effectuées au niveau des ports de Tizirt et d'azeffoun, a-t-il indiqué, tout en annonçant une vente en promotion de poissons au courant de la même journée.

TIPASA : Coupure d'électricité samedi pour près de 22.000 abonnés à Koléa

La Direction de distribution d'électricité et de gaz (SDC) de Tipasa effectuera, samedi prochain, des coupures de courant à près de 22.000 abonnés totalisant des créances de plus de 210 millions DA, selon un communiqué rendu public mardi. Cette opération concerne les seuls abonnés de l'agence commerciale de Koléa, au nombre de 21.920, dont les créances s'élèvent à plus de 210 millions DA, a indiqué le même communiqué, signalant la mobilisation de tous les employés et agents de la Direction de distribution de Tipasa en vue de la mise en œuvre de cette campagne « Tahsib » de coupure d'électricité et de gaz. La campagne touchera la totalité des abonnés (ménages, administrations publiques, usines, et commerçants) de l'agence de Koléa sans exception aucune, selon le même document, qui souligne que les redevances de la Direction de distribution de Tipasa au niveau de l'ensemble de ses agences ont atteint les 650 millions DA. Les clients désirant régulariser leur situation sont invités à se rapprocher de l'agence commerciale de Koléa pour s'acquitter de leurs dettes avant cette date, a ajouté la même source.

EXPLOSION DANS UNE USINE DE POUDRE EN POLOGNE: 2 disparus, 17 blessés



Deux personnes sont portées disparues et dix-sept d'autres ont été blessées dans l'explosion d'une usine de poudre noire à Makolno dans le sud-ouest de la Pologne, a indiqué un porte-parole des pompiers.

L'explosion qui s'est produite vers 10h00 (08h00 GMT) a notamment provoqué l'effondrement d'un bâtiment de production de poudre noire dans lequel devaient se trouver deux personnes, selon Jozef Koszalka, cité par l'agence

PAP. Selon les pompiers, 17 autres personnes ont été légèrement blessées. Trois d'entre elles ont été hospitalisées.

Les pompiers, aidés de chiens de sauvetage, devaient fouiller les débris.

Après l'explosion, dont la cause reste inconnue, un énorme nuage de fumée blanche était visible dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres. Dans plusieurs habitations proches de l'usine l'explosion a brisé les vitres, selon PAP.

MEXIQUE L'agresseur d'un prêtre souffre d'un trouble mental



L'homme qui a poignardé lundi un prêtre en pleine messe dans la cathédrale de Mexico souffre d'un trouble mental, a indiqué mardi le parquet, alors que l'identité et la nationalité de l'agresseur restent inconnues.

L'individu, âgé de 28 ans, qui a affirmé s'appeler John Rock Schild et s'est présenté comme un «artiste nord-américain», a fait valoir son droit au silence. Il a été soumis à des examens dans un hôpital psychiatrique.

«L'individu souffre d'un trouble mental, dénommé trouble psychotique, dont l'origine reste à

déterminer», selon un communiqué du parquet, qui cherche toujours à déterminer son identité et sa nationalité. L'homme a poignardé lundi le prêtre Miguel Angel Machorro vers 19h00 locale (00h00 GMT) dans cette cathédrale située dans le centre historique de la mégapole. Le prêtre a ensuite été transféré rapidement en hélicoptère vers un hôpital de la capitale. Située en plein cœur de la capitale, à deux pas du Palais national, la cathédrale de Mexico est l'une des plus grandes d'Amérique latine et l'une des plus visitées de la région.

QATAR 3 ouvriers tués sur un site en construction de l'armée

Trois ouvriers ont trouvé la mort et d'autres ont été blessés dans un accident sur un site en construction de l'armée au Qatar, a annoncé l'agence officielle QNA. L'agence, qui citait mardi soir un communiqué des forces armées, n'a pas précisé la nationalité des victimes et le nombre de blessés. C'est l'accident le plus meurtrier sur un chantier au Qatar depuis l'annonce de la mort de 13 ouvriers dans un incendie qui a ravagé un foyer pour travailleurs en juin 2013.

Les conditions des ouvriers étrangers au Qatar, notamment ceux employés sur les chantiers de la Coupe du monde de football 2022, font régulièrement l'objet de critiques de la part de syndicats internationaux et de défenseurs des droits de l'Homme. Deux ouvriers sont morts sur les chantiers du Mondial durant les sept derniers mois, selon des annonces officielles. Le Qatar refuse ces critiques et dit travailler en vue d'une amélioration des conditions de ces travailleurs.

CYBERATTAQUE: Quasi retour à la normale aux urgences en Angleterre

Les urgences médicales ont repris mardi un fonctionnement quasi normal en Angleterre après avoir été perturbées par la cyberattaque mondiale qui sévit depuis vendredi, a indiqué une responsable de santé. «Bien qu'il y ait encore quelques perturbations dans un petit nombre de cas, la plupart des patients sont traités normalement», a déclaré dans un communiqué Anne Rainsberry, une responsable du service de santé publique (NHS). Le virus continue d'affecter les systèmes informatiques, «mais nous avons trouvé des solutions pour contourner le problème», a-t-elle ajouté. Retour également à la normale, «dans l'ensemble», en Ecosse, a indiqué le ministre de la Santé du gouvernement local, Shona Robison. Exploitant une faille dans les systèmes d'exploitation Windows du géant américain Microsoft, le logiciel de rançon («rançongiciels») Wannacry verrouille les fichiers des utilisateurs et les force à payer 300 dollars (275 euros) pour en recouvrer l'usage. Le virus a touché au total un tiers des hôpitaux et cliniques d'Angleterre, ainsi que nombre des 8.000 cabinets médicaux du pays, entraînant le report ou l'annulation d'interventions médicales. Plus largement, l'attaque a frappé plus de 300.000 ordinateurs dans quelque 150 pays, selon le conseiller à la Sécurité intérieure du président américain Donald Trump, Tom Bossert.

ESPAGNE Le commandant d'un navire singapourien repêché au large

Le commandant d'un cargo singapourien a été repêché alors qu'il dérivait au large du sud de l'Espagne, s'agrippant à une bouée de sauvetage dans un «état très grave», a indiqué la police espagnole mardi. Des passants sur le port de Tarifa ont aperçu un homme lundi, manifestement mal en point, dériver sous les vents, au milieu de fortes vagues, a expliqué la police dans un communiqué. Après son sauvetage, l'homme a été hospitalisé. Il «ne portait qu'une chemise blanche et s'agrippait à une bouée rigide équipée d'une balise de signalisation», a ajouté la police. «Il présentait des signes d'hypothermie extrême, avait les lèvres, le visage et les yeux gonflés, les paupières enflées en raison de son exposition au soleil et à l'eau salée». «Tout indique qu'il est resté dans l'eau pendant des heures», a ajouté la police précisant qu'il souffrait également de contusions. Les autorités ont pu déterminer quelques heures plus tard que l'homme mystère était le commandant du «Morning Ninni», un navire de marchandises de Singapour, qui naviguait à proximité des côtes de l'enclave espagnole de Ceuta dans le détroit de Gibraltar. Le bateau «avait averti» les services de secours espagnols qu'un homme était probablement tombé du pont lundi matin, a indiqué la police. **APS**

SCHENGEN: Le Danemark prêt à défier l'UE sur les contrôles aux frontières



Le Danemark ira à l'encontre de la décision de la Commission européenne de suspendre dès la fin du mois de novembre les contrôles aux frontières internes de l'espace Schengen, a affirmé mardi le Premier ministre Lars Løkke Rasmussen.

En effet, le 2 mai dernier, la Commission avait indiqué qu'elle prolongeait de six mois pour la dernière fois les dérogations exceptionnelles accordées depuis 2015 à des pays européens confrontés à un fort afflux migratoire, dont le Danemark. Interrogé au Parlement par le président du Parti du peuple danois (anti-immigration), Kristian Thulesen Dahl, le Premier ministre libéral a répondu qu'il n'était pas certain de lever ces contrôles. «Je ne peux pas ici et maintenant évaluer ce qui se pas-

sera quand les six mois seront écoulés», a-t-il déclaré. «Je souhaiterais que nous puissions supprimer les contrôles» à la frontière germano-danoise, a-t-il ajouté, et «si par miracle l'UE retrouve la maîtrise de ses frontières extérieures, nous évaluerons la situation». Mais «nous estimons que tant qu'il n'y aura pas de maîtrise des frontières extérieures de l'UE, il sera nécessaire que nous maintenions les contrôles à nos frontières», a-t-il conclu.

Le gouvernement de centre-droit danois a multiplié depuis son accession au pouvoir en 2015 les mesures destinées à décourager l'immigration, la plus emblématique étant une loi de 2016 autorisant à confisquer les biens de valeur et l'argent liquide des demandeurs d'asile.

INCENDIE À L'AÉROPORT DE SINGAPOUR: Des centaines de passagers évacués

Des centaines de passagers ont été évacués de l'aéroport Changi de Singapour à la suite d'un incendie qui a été rapidement éteint mais a provoqué des retards sur plusieurs vols, selon les autorités. Trois personnes ont été hospitalisées après avoir inhalé de la fumée, a signalé la Défense civile de Singapour.

Selon les sources, de la fumée a envahi le Terminal 2 après le déclenchement de l'incendie dans le hall des

départs de cet aéroport

qui dessert de nombreuses destinations internationales. Les autorités ont alors bouclé les lieux. «Un petit incendie s'est déclaré dans le hall des départs du Changi Airport Terminal 2. Le feu a été éteint par la SCDPF, la Force de défense civile de Singapour, a expliqué la police dans un communiqué. L'alerte a été déclenchée vers 17h40 heure locale (09h40 GMT), provoquant l'évacuation des passagers et la ferme-

ture du terminal, a-t-elle ajouté.

Singapore Airlines a fait savoir que tous ses vols passant par le terminal 2 seraient retardés. «Nous travaillons de près avec les autorités de l'aéroport et plusieurs agences pour garantir que les vols puissent reprendre le plus rapidement possible», a fait savoir la compagnie aérienne dans un communiqué. Plus de 58 millions de voyageurs sont passés par l'aéroport Changi l'année dernière.

JAPON/TECHNOLOGIE: Panasonic rappelle 279.000 blocs-batteries d'ordinateurs portatifs

Le géant japonais de l'électronique Panasonic Corp. va rappeler 279.000 blocs-batteries utilisés dans certains modèles de ses ordinateurs portatifs en raison de plusieurs cas de combustion, a-t-il annoncé mardi.

La compagnie a déclaré avoir reçu 16 retours concernant des blocs-batteries utilisés dans les tablettes Toughpad FZ-G1 qui ont pris feu entre mars 2015 et avril 2017, sans faire de victimes.

La cause principale de ce problème est la contamination des éléments des batteries, et lorsque les batteries en question sont utilisées dans un environnement subissant

une grande variation de température, un court-circuit peut se produire et causer une surchauffe et des flammes, selon la compagnie. Les tablettes possédant ces blocs-batteries ont été vendues en Amérique du Nord, en Europe, en Australie et au Japon, et les piles seront récupérées et remplacées gratuitement pour éviter que ces incidents dans le futur ne se produisent, a indiqué la compagnie.

Panasonic a rappelé des centaines de milliers de blocs-batteries pour des problèmes similaires ces trois dernières années, selon les médias locaux.

SELON LE RESPONSABLE DU SERVICE HÉPATOLOGIE DU CHU MUSTAPHA PACHA D'ALGER, PR NABIL DEBZI Les nouveaux traitements de l'hépatite C disponibles en Algérie

Le traitement de l'hépatite C, une maladie transmissible, «est devenu une réalité» en Algérie grâce à l'introduction des nouveaux traitements disponibles sur le marché mondial, a assuré mardi à Alger, le responsable du service hépatologie du CHU Mustapha Pacha d'Alger, Pr Nabil Debzi.

Intervenant lors d'une table ronde sur l'accès au traitement innovant de l'hépatite C, en marge du Forum pharmaceutique international, Dr Debzi a fait savoir que «la guérison de l'hépatite C est désormais possible», indiquant que l'Algérie «assure déjà un large accès aux meilleurs traitements innovants disponibles, à savoir, Sofosbuvir, Ledipasvir et Sofosfosled».

Il a fait savoir que la prise en charge de l'hépatite C «est assurée dans 45 centres thérapeutiques en Algérie», tout en affirmant que «la vaccination gratuite et élargie a permis



d'éliminer une grande partie des maladies». Il a présenté lors de son intervention l'expérience de l'Algérie en matière d'éradication de l'hépatite C qui s'articule en premier lieu autour du dépistage, la vaccination ainsi que l'accès aux soins et la disponibilité du traitement.

Le même conférencier a indiqué que le flux de patients touchés par l'hépatite C en Afrique «est de 16 millions personnes pour différents facteurs citant autre l'absence de dépistage et de prévention ainsi que la consommation de la drogue». Le ministre de la Santé, de la Population

et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a déclaré lundi à l'ouverture de ce Forum que «tous les patients atteints de l'hépatite C, quel que soit le stade, reçoivent le Sofosbuvir développé et fabriqué localement là où des pays développés n'arrivent pas à l'assurer à leurs patients». Les travaux de la 18ème édition du Forum pharmaceutique, organisée les 15 et 16 mai, se tiennent en présence de pas moins de 3.000 participants et près de 60 laboratoires pharmaceutiques nationaux, internationaux et africains, représentant 32 pays d'Afrique et d'ailleurs.

SELON L'OMS Plus de 1,2 million de décès d'adolescents chaque année, presque tous évitables

Plus de 3.000 adolescents meurent chaque jour, soit 1,2 million de décès par an dus en grande partie à des causes évitables, selon un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cité par l'ONU dans un communiqué publié mardi.

En 2015, plus des deux tiers des décès sont survenus dans les pays à revenu faible ou intermédiaire en Afrique et en Asie du Sud-Est. Les accidents de la route, les infections des voies respiratoires inférieures et le suicide sont les plus grandes causes de mortalité chez les adoles-

cents, ajoute ce rapport intitulé «Cadre pour une action mondiale accélérée en faveur de la santé des adolescents : Guide pour aider à la mise en œuvre dans les pays».

Selon l'OMS et ses partenaires, on peut éviter la plupart de ces décès avec de bons services de santé, l'éducation et l'appui social. Mais, dans de nombreux cas, les adolescents, qui souffrent de troubles de la santé mentale, consomment des drogues ou ont des problèmes de nutrition, ne peuvent pas obtenir les services essentiels de prévention et de soins, soit parce

qu'ils n'existent pas, soit parce qu'ils ne les connaissent pas.

De plus, de nombreux comportements ayant des répercussions sur la santé à un stade ultérieur de la vie, comme la sédentarité, la mauvaise alimentation ou les comportements sexuels à risque, commencent à l'adolescence.

«Les adolescents ont été complètement absents des plans nationaux pour la santé pendant des décennies», déplore le Dr Flavia Bustreo, sous-directeur général à l'OMS. «Des investissements relativement faibles, axés sur les adolescents, permettent

de former des adultes en bonne santé et autonomes qui prospèrent et apportent une contribution positive à leurs communautés, mais aussi d'avoir des générations futures en meilleure santé, avec d'énormes bénéfices à la clé». Le rapport comporte également une gamme d'interventions, allant de la législation sur la ceinture de sécurité à l'éducation sexuelle complète, que les pays peuvent entreprendre pour améliorer leur santé et leur bien-être et pour obtenir une baisse spectaculaire du nombre des décès évitables.

BRÉSIL: Nouveau scandale sanitaire, des poissons chinois incriminés

La police brésilienne a démantelé mardi un réseau d'importation frauduleuse de poissons chinois gonflés artificiellement avec de l'eau et des produits chimiques, deux mois après un scandale de viande avariée qui a secoué le pays.

Des agents sanitaires du Ministère de l'Agriculture de l'Etat de Santa Catarina (sud) sont soupçonnés d'avoir fermé les yeux sur l'introduction sur le marché par des entreprises locales de poissons importés de Chine modifiés chimiquement, a indiqué la police fédérale dans un communiqué.

«De l'eau et des produits chimiques étaient introduits dans les poissons pour augmenter entre autre le poids des produits», décrit le texte, qui met en cause la «protection illicite» des entreprises incriminées par les agents en échange de pots-de-vin.

Plusieurs échantillons prouvant la fraude en question «ont été prélevés de 2015 à 2017», a expliqué à l'AFP le commissaire Mauricio Todeschini, qui a souligné que les entreprises vendent leurs produits «dans tout le Brésil». Par ailleurs, la police fédérale a démantelé mardi un autre réseau de corruption, impliquant des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture accusés de toucher des pots-de-vin pour «retarder, voire annuler des amendes» infligées à des entreprises coupables de pratiques frauduleuses. Selon les enquêteurs, plus de trois millions de réais (environ un million de dollars au taux actuel) de dessous-de-table ont été versés entre 2010 et 2016.

«Les personnes impliquées seront écartées de leurs fonctions immédiatement», a assuré sur les réseaux sociaux

le ministre de l'Agriculture Blairo Maggi, en voyage officiel en Arabie Saoudite. Il y a deux mois, les autorités sanitaires brésiliennes étaient déjà au cœur d'un grand scandale qui a touché de plein fouet le puissant secteur agro-alimentaire du pays. Le 17 mars, la police brésilienne avait découvert que d'importants négociants avaient corrompu des inspecteurs des services d'hygiène pour certifier de la viande avariée comme étant propre à la consommation. Le pays a dû faire face à un embargo total ou partiel de la part d'une vingtaine de pays, avec de dures négociations à la clé pour obtenir la réouverture progressive des marchés.

«Nous savions que d'autres affaires de ce genre allaient faire surface, dans la mesure où nous avons augmenté la rigueur des enquêtes internes depuis le scandale de la viande», a reconnu le ministre.

AFRIQUE L'OMS appelle à une action rapide contre les décès évitables chez les jeunes Africains



Les gouvernements africains et leurs partenaires de développement devraient investir dans de nouvelles initiatives locales pour réduire le taux de décès élevés chez les jeunes du continent en raison des causes évitables, a déclaré l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un rapport publié à Nairobi mardi.

Le rapport intitulé «L'action mondiale accélérée sur la santé des adolescents: conseils pour soutenir la mise en œuvre dans tout pays», a précisé que l'Afrique subsaharienne représente 45% des prévisions de 1,2 million de cas de décès d'adolescents qui se produisent chaque année dans le monde entier.

Les responsables de l'OMS ont affirmé que le nombre élevé de décès d'adolescents devrait inciter les gouvernements nationaux, l'industrie et les bailleurs de fonds multilatéraux à accroître les investissements dans des services de santé préventifs et curatifs axés sur la jeunesse.

«Les adolescents ont été entièrement omis des plans nationaux de santé depuis des décennies. Les investissements relativement faibles axés sur les adolescents ne se traduiront pas seulement par des adultes sains et renforcés, mais produiront également des générations futures plus saines et généreront d'énormes rendements», a expliqué la directrice générale adjointe de l'OMS, Flavia Bustreo.

Le continent africain supporte le fardeau le plus lourd de décès d'adolescents liés à des causes évitables comme la pollution interne, les accidents de la route, le VIH/sida et les maladies diarrhéiques.

Selon un rapport de l'OMS publié en 2014, le taux élevé de décès chez les adolescents africains en raison de maladies transmissibles et de mode de vie a affecté les gains réalisés dans la santé maternelle et infantile.

Le rapport a dénoncé des politiques et des interventions de financement négligeant la santé physique et mentale des adolescents dans le deuxième continent du monde. Le Directeur de la Santé maternelle, infantile et adolescente à l'OMS, Anthony Costello a laissé entendre que l'amélioration de la santé des jeunes africains aurait des résultats socio-économiques positifs, d'où la nécessité d'impliquer chacun pour atteindre cet objectif.

«L'amélioration de la façon dont les systèmes de santé servent les adolescents n'est qu'une partie de l'amélioration de leur santé. Les parents, les familles et les communautés sont extrêmement importants, car ils ont le plus grand potentiel pour influencer positivement le comportement et la santé des adolescents», a affirmé M. Costello.

Le nouveau rapport de l'OMS propose des interventions stratégiques telles qu'une éducation sexuelle complète dans les écoles, une limite d'âge plus élevée pour la consommation d'alcool, la réduction de la pollution intérieure et l'application de lois pour lutter contre le mauvais usage des armes à feu afin de contenir les décès intempestifs chez les jeunes africains.

GASTRO : À CHAQUE ÂGE, LES BONS RÉFLEXES !

Inflammation de l'estomac et de l'intestin, la gastroentérite touche tous les âges de l'enfance. Avec un problème majeur chez le plus petit : le risque de déshydratation.

Causée par un virus, le plus souvent le rotavirus, la gastro-entérite se manifeste par des selles trop liquides et trop fréquentes, une perte d'appétit, parfois des vomissements et de la fièvre. L'inflammation du tube digestif entraîne des troubles de l'absorption intestinale, et surtout une fuite d'eau et de sels minéraux qu'il faut compenser.

Si votre bébé a moins de six mois

Dès les premiers symptômes, cessez de donner du lait et tout aliment solide, pendant douze heures, voire vingt-quatre heures afin de laisser l'intestin au repos. A cet âge, il se déshydrate très vite. Il faut donc le réhydrater à l'aide de solutés de réhydratation (en pharmacie), qui apportent à la fois de l'eau et des sels minéraux. Leur reconstitution est simple : un sachet à diluer dans 200 ml d'eau. L'important est d'en proposer à volonté lors des douze premières heures, très régulièrement et en petites quantités. Si votre bébé est nourri au sein, poursuivez l'allaitement et complétez les repas avec des biberons de solutés de réhydratation. Le « retour à la normale » doit être progressif. Donnez dans un premier temps un lait de transition sans PLV (protéines du lait de vache) et sans lactose, d'autant plus que le diarrhéa a été sévère.

A savoir : si votre bébé est somnolent, a la



peu qui garde le pli quand on le pince doucement et s'il urine peu ou moins souvent que d'habitude, les signes d'une déshydratation sont réunis. Vous devez consulter en urgence.

Si votre bébé a deux ans

Vous pouvez juguler la diarrhée en lui proposant des produits « constipants » tels que le riz, les carottes, la banane ou encore les compotes de pommes-coings, tout en lui donnant

beaucoup à boire. En cas de vomissements, le médecin associera un anti-vomitif. Et pour diminuer les pertes d'eau, il conseillera un anti-diarrhéique, du racécadotril (torfan). La prise de probiotiques, un temps encouragée, l'est moins. Reprenez une alimentation normale pas à pas. Introduisez le deuxième ou troisième jour les aliments les plus digestes, comme les yaourts et les potages, et évitez les corps gras.

A savoir : la présence de sang et de glaires évoque une origine bactérienne de la diarrhée. Dans ce cas, un examen des selles (coproculture) est nécessaire pour donner un traitement antibiotique adapté.

Votre enfant est en maternelle

Stoppez la encore toute alimentation irritante pour l'intestin et donnez-lui beaucoup à boire. S'il n'a pas faim, ce n'est pas grave. Laissez-le manger ce qui lui fait plaisir et faites-lui confiance. De lui-même, il préférera bananes, pâtes, pain, gâteau... En cas de fièvre, n'hésitez pas à donner du paracétamol aux doses recommandées, soit une prise toutes les six heures. A savoir : la gastro-entérite est très contagieuse. Gardez votre enfant à la maison, sous peine qu'il contamine tous ses petits camarades d'école. Veillez à lui faire respecter une mesure simple d'hygiène : bien se laver les mains après être allé aux toilettes.

Et la vaccination ?

Elle est proposée aux bébés qui vivent en collectivité. Deux vaccins sont disponibles (le rotavex et le rotarix), sous forme buvable. Ils peuvent être donnés en simultané avec d'autres vaccins (le vaccin hexavalent, injectable lui) dès les premiers mois de la vie. Son efficacité dure un an.

GASTRO: LES PLANTES APAISENT LES TROUBLES

La reine-des-prés : "Elle est efficace contre les vomissements et la diarrhée", explique le Dr Jacques Labescat. Vous pouvez préparer sa racine en décoction, en la faisant bouillir 15 minutes.

Autre possibilité : utiliser la suspension intégrale de plante fraîche (il s'agit de la plante entière broyée, vendue en flacon) : verser 1 cuillerée à café matin et soir dans un verre d'eau, à boire pendant deux ou trois jours.



Le chêne : astringent, il est idéal contre les diarrhées. Il se prend en décoction : faites bouillir 20 à 30 g d'écorce de chêne dans 1 litre d'eau pendant 20 minutes. Filtrez et buvez trois tasses par jour.

L'angélique : antispasmodique, elle calme les maux de ventre. Faites infuser durant 15 minutes 1 cuillerée à soupe de racine d'angélique (trois tasses par jour). Vous pouvez opter pour la teinture-mère (macération des

fleurs dans de l'alcool) : 40 gouttes matin, midi et soir dans un verre d'eau pendant deux ou trois jours. **Le romarin :** il est indiqué contre les vomissements. En infusion (1 cuillerée à soupe par tasse, deux ou trois tasses par jour) ou en teinture-mère : 20 gouttes, trois ou quatre fois par jour. Le thym et la lavande diminuent le risque de surinfection si la gastro dure plus de quarante-huit heures (trois tasses d'infusion par jour).

LE JUS DE POMME CONTRE LA GASTRO ?

Faire boire du jus de pomme dilué à un enfant souffrant de gastro-entérite serait aussi efficace contre la réhydratation que les solutions électrolytes habituellement prescrites et disponibles uniquement sur ordonnance.

Le jus de pomme serait-il un bon allié contre la gastro-entérite ? D'après des chercheurs en gastroentérologie pédiatrique des universités de Calgary et de Toronto (Canada), le jus de pomme dilués seraient aussi efficaces contre la déshydratation que les solutés oraux de réhydratation (solution électrolytique). Leurs travaux sont publiés dans le *Journal of American Medical Association* (JAMA).

Entre 2010 et 2015, les chercheurs se sont penchés sur 647 enfants âgés de 6 à 60 mois, reçus aux urgences pédiatriques de Toronto pour une gastro-entérite et une déshydratation minime. De façon aléatoire, les médecins ont attribué à 323 enfants du jus de pomme dilué, puis leur boisson préférée, et aux 324 autres une solution de réhydratation goût pomme et de la même couleur que le jus de pomme. Résultat : les enfants ayant bu du jus de pomme ont eu moins souvent besoin d'une réhydratation complémentaire par intraveineuse (2,5%) que ceux qui ont bu un soluté de réhydratation (9%). Autrement dit : le jus de pomme avait mieux réussi que le so-

luté à réhydrater les jeunes patients. Le taux d'hospitalisation, les diarrhées et les vomissements n'ont qu'à peu pas différé selon la boisson que les enfants avaient reçue.

Disponible et apprécié des enfants

L'avantage qui se cache derrière cette étude est que le jus de pomme est souvent apprécié des enfants, et qu'il est donc facile de leur en faire boire quand ils sont malades. Le jus de pomme est également plus disponible que les solutés oraux de réhydratation, vendus en pharmacie uniquement sur ordonnance. "Dans de nombreux pays à revenu élevé, l'utilisation de jus de pomme dilué peut être une alternative appropriée aux solutés de réhydratation", concluent les auteurs de l'étude.

Chez les nourrissons et les jeunes enfants, le principal risque lié à la gastro-entérite est la déshydratation. Il faut donc surveiller la fréquence des vomissements et des diarrhées, et veiller à lui fournir des aliments et des boissons en quantité suffisante pour l'hydrater en continu. Si diarrhées et vomissements persistent plusieurs jours et qu'ils s'accompagnent de fièvre, il est fortement recommandé de consulter un médecin.



DÉSHYDRATATION : LES SYMPTÔMES À CONNAÎTRE



La Caisse primaire d'assurance maladie rappelle l'importance de boire entre 1 et 1,5 litres d'eau par jour, surtout en période de grosses chaleurs, afin d'éviter les risques de déshydratation.

La noyade et les réactions allergiques aux piqûres d'insectes ne sont pas les seuls dangers qui vous guettent en période estivale. La déshydratation, soit l'ensemble des troubles résultant d'une perte d'eau excessive dans l'organisme, peut entraîner un dysfonctionnement cérébral, voire la mort. La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) a donc décidé de rappeler l'importance d'une hydratation régulière, en particulier chez les nourrissons et les personnes âgées.

Pour reconnaître rapidement les signes d'une déshydratation, il est important d'être attentif aux différents symptômes : la soif, les lèvres sèches, une perte de poids débutante (inférieure à 5 % du poids du corps), une fatigue anormale et une perte de force*, explique la CPAM sur son site ameli.fr. Car, comme le rappelle le Larousse médical, en cas de fièvre, de vomissements ou de diarrhée, et si l'on se trouve sous un climat chaud, il est recommandé de boire abondamment : au moins 0,5 litres d'eau toutes les deux heures.

Incapable d'exprimer sa soif

Lorsque le recommandation de boire entre 1 et 1,5 litre d'eau par jour n'est pas respectée, la déshydratation peut se manifester par une soif intense, un dessèchement de la bouche, de la langue et de la peau, une diminution du volume des urines, une hypotension artérielle et un pouls rapide. Les pertes en sel provoquent des maux de tête, des crampes, voire des troubles de la conscience qui aggravent la déshydratation, le sujet devenant alors incapable de ressentir ou d'exprimer sa soif*, précise le Larousse médical.

En cas de déshydratation légère, la CPAM recommande d'allonger la personne, la déshabiller, la rafraîchir, l'éventer et lui donner à boire une boisson contenant assez de sucre et de sel comme de l'eau sucrée ou un bouillon de légumes. En cas de déshydratation grave, il faut contacter le Samu au plus vite !

GASTRO DE BÉBÉ : LES BONS GESTES POUR LA SOIGNER

Cette fois, la gastro est bel et bien là ! Le seuil épidémique a été franchi dans le Nord-Pas de Calais, le sud-est du pays, la Basse Normandie, l'Alsace et l'Aquitaine. Bref, il est urgent de connaître les bons réflexes de prévention.

Le virus de la gastro se transmet par la salive, les selles mais aussi par les mains ou les objets contaminés. Pour couronner le tout, le virus est présent dans les selles avant et jusqu'à deux semaines après le début des symptômes ! Très résistant, il survit aussi sur les objets et les meubles pendant plusieurs jours et résiste à la plupart des savons et désinfectants mais il est tout de même sensible aux solutions hydro-alcooliques. Bref, c'est un cauchemar pour toutes les structures médicales mais aussi les parents. Le premier réflexe à adopter consiste donc à s'obliger à une hygiène irréprochable.

Lavez-vous les mains régulièrement (pendant trois minutes avec du savon) et en particulier avant de vous occuper de bébé et (pour tout le monde) de passer à table ou de cuisiner. Une astuce : disposez un gel anti-bactérien sur la table à langer et un autre à côté de la chaise haute de bébé pour y penser.

Pensez à aérer

Si une personne est déjà contaminée à la maison, vous pouvez lui "réservé" un wc (si vous en avez plusieurs) ou mettre à sa disposition des lingettes désinfectantes après chaque utilisation afin de ne pas contaminer d'autres membres de la famille.

Un malade doit évidemment éviter tout contact avec bébé. Enfin, n'oubliez pas d'aérer suffisamment votre logement. Trois minutes dans chaque pièce (même s'il fait froid) permet de minimiser la prolifération bactérienne.

Faites le ménage à fond au moins une fois par semaine (désinfection des jouets compris). Pour le sol, la salle de bains et les toilettes, diluez une petite dose d'eau de javel dans votre seau d'eau savonneuse.

Pensez à la vaccination

Le vaccin contre la gastro-entérite à rotavirus n'est pas obligatoire ni remboursable par la sécurité sociale. Il ne fait pas partie du lot de vaccins conseillés par les pédiatres contrairement aux habitudes d'autres pays européens comme la Belgique. Pourtant son efficacité a été prouvée et les troubles reconnus sont rares et sans complications. Pour en bénéficier, vous devez donc le demander à votre médecin. Il est administré par voie orale par le pédiatre en deux ou trois doses (avec plusieurs semaines d'écart entre les rappels) à partir de la 6ème semaine. La vaccination doit être accomplie avant six mois.

Privilégiez l'allaitement

En effet, il a été prouvé que les bébés nourris au sein présentaient cinq fois moins de



risque de contracter une gastro-entérite à rotavirus sévère que les autres. Prolongez donc l'allaitement le plus longtemps possible (six mois, c'est l'idéal).

Repérez les premiers symptômes

Vomissements, perte d'appétit, douleurs au ventre, diarrhée, fièvre : si votre enfant présente un ou plusieurs de ses symptômes, ne tardez pas à réagir. En cas de fièvre ou de diarrhée importante chez un enfant de moins de six mois, adressez-vous à votre pédiatre et en cas d'embouteillage dans la salle d'attente ou si le cabinet est fermé, n'hésitez pas à solliciter SOS médecin ou à vous rendre aux urgences les plus proches.

Il faut absolument évaluer une éventuelle déshydratation. S'il n'y a pas de fièvre et/ou de diarrhée et que bébé mange correctement, attendez 24h de plus avant de consulter. En attendant le diagnostic et un éventuel traitement prescrit par votre médecin, veillez à bien réhydrater bébé.

Pensez à réhydrater

Chez le tout petit (moins de 2 ans), l'eau ou les boissons sucrées ne suffisent pas. Vous

devez utiliser une solution de réhydratation orale (SRO) disponible sans ordonnance en pharmacie, remboursable si vous la faites prescrire.

Parallèlement, continuez de donner à bébé son lait habituel. S'il mange déjà plus diversifié, éliminez les fruits et les légumes crus, les jus de fruit et tous les aliments difficiles à digérer (riches en graisse ou en sucre). Privilégiez au contraire le pain, le riz, les pommes de terre, les légumes (carottes c'est l'idéal) et les fruits cuits ou les bananes.

Si rien ne passe, demandez à votre enfant ce qu'il parvient à manger et tant pis si pendant quelques jours, il ne prend pas des repas au top de l'équilibre. L'important : lui faire prendre sa SRO et éviter qu'il ne manque trop d'énergie.

Changez sa couche

Changez la couche de votre bébé systématiquement à chaque selle et appliquez une crème pour la change adaptée car la diarrhée peut provoquer des érythèmes fessiers douloureux. Et votre bébé n'a pas besoin de ça en bonus...

GASTRO : FAUT-IL VACCINER BÉBÉ ?

Le rotavirus est un virus très résistant dans l'environnement extérieur : il survit des jours sur une table à langer, plusieurs semaines sur un jouet. C'est également un virus très contagieux qui se transmet de façon directe ou indirecte lors des changes (mains contaminées), ou en partageant et portant à la bouche des jouets souillés... Tout cela contribue aux épidémies de gastro-entérite à rotavirus dans les crèches et collectivités et à la fréquence des infections nosocomiales en pédiatrie. Le rotavirus ré-

siste à la plupart des savons et désinfectants, mais il est tout de même sensible aux solutions hydro-alcooliques.

En pratique, l'un des bénéfices attendus de la vaccination contre le rotavirus est la diminution du nombre de gastro-entérites aiguës sévères à rotavirus et la réduction du nombre des hospitalisations pour gastro-entérites aiguës à rotavirus Z8. Elle ne protège pas contre les diarrhées dues à d'autres agents pathogènes.

Aujourd'hui une vaccination buva-

ble existe (c'est le Rotarix®). Le vaccin doit de préférence être administré avant l'âge de 16 semaines, et doit être terminé avant l'âge de 24 semaines. Il n'y a pas de rattrapage possible de la vaccination après l'âge de 6 mois... Plus tard, il est trop tard pour vacciner ! Si l'épidémie à rotavirus est effectivement hivernale, en revanche, la vaccination ne connaît pas de saison, le but étant de protéger les bébés avant le premier pic de survenue de gastro-entérites à rotavirus sévères, qui se situe autour de l'âge de 4-6 mois.

RENÉGOCIATION DES ACCORDS UE-MAROC: La Commission appelée à « préserver la crédibilité » de l'UE

L'intergroupe sur le Sahara occidental au Parlement européen a exhorté hier la Commission européenne à faire preuve de transparence et à "préserver la crédibilité" de l'Union en tant que bloc régional respectueux du droit européen et international lors des nouvelles négociations sur les accords UE-Maroc afin de se conformer à l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) sur le Sahara occidental.

Dans une lettre adressée à la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini et aux commissaires européens chargés du Commerce et des affaires économiques et financières, respectivement, Cécilia Malmström et Pierre Moscovici, l'intergroupe met en garde la Commission européenne contre toute tentative de "contourner l'arrêt de la CJUE" rendu le 21 décembre dernier, considérant un tel plan "surprenant et inquiétant" à la fois.

Vendredi dernier, l'Observatoire des ressources naturelles au Sahara occidental (WSRW) révélait que la Commission européenne a sollicité l'approbation des Etats membres de l'UE pour écarter le jugement de la Cour de justice de l'UE en négociant un nouvel accord avec le Maroc pour le commerce avec le Sahara Occidental occupé.

L'intergroupe sur le Sahara occidental s'inquiète, principalement, de la possibilité de voir la Commission européenne négocier "exclusivement" avec le Maroc et ignorer un des principes, pourtant clairs, posés par l'arrêt de la CJUE, à savoir que le Front Polisario est le représentant légitime du peuple sahraoui comme la reconu l'ONU.

L'intergroupe met la Commission en garde contre toute manœuvre visant à confondre le "peuple" du Sahara occidental avec la "population" du Sahara occidental, constituée pour une énorme majorité de colons marocains incités à s'installer dans les territoires occupés, soulignant, à ce titre, que la CJUE se réfère explicitement au consentement du "peuple du Sahara occidental".

Il craint, également, de voir la Commission européenne aller demander le consentement d'une institution ou d'un organe marocain, alors que la CJUE a déclaré que le Maroc et le Sahara occidental sont des territoires distincts et séparés.

Les députés européens de l'intergroupe sur le Sahara occidental redoutent "un autre acte illégal" de la part de la Commission européenne qu'ils tiennent pour responsable de la bataille judiciaire menée par le Front Polisario devant la CJUE pour annuler l'accord de libéralisation UE-Maroc signée en 2012 et qui a conduit à la décision historique rendue par cette même Cour, excluant le Sahara occidental du champ d'application des accords UE-Maroc.

Mise en garde contre la tentative de "servir les intérêts géopolitiques et commerciaux" de certains

Les attermolements de l'UE inquiètent les parlementaires européens qui dénoncent ces tergiversations visant à "servir des intérêts géopolitiques et commerciaux" de certaines parties occultes.

"Le droit européen et international ne peut pas être pris à la légère", ont-ils affirmé dans leur lettre aux dirigeants européens, mettant l'accent sur la nécessité de "ne pas renier les droits du peuple sahraoui simplement pour servir les intérêts géopolitiques et commerciaux de quelques-uns".

L'intergroupe sur le Sahara occidental au Parlement européen exhorte, dans ce contexte, l'exécutif européen à faire preuve de "transparence" sur le mandat sollicité auprès des Etats membres de l'Union pour lancer de nouvelles négociations sur l'accord de libéralisation UE-Maroc.

L'intergroupe exige, à ce titre, de l'exécutif européen de répondre à une dizaine de questions sur la manière de se conformer à l'arrêt de la CJUE qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental.

Les députés européens s'interrogent notamment comment la Commission comptait procéder pour solliciter le consentement du peuple sahraoui, et si elle envisageait d'inclure les Sahraouis vivant en territoires libérés et dans les camps des réfugiés à Tindouf.

Ils exigent, en outre, de la Commission des garanties sur la conformité des nouvelles négociations qu'elle compte lancer avec le Maroc à l'arrêt de la CJUE et des explications sur sa façon de procéder pour surveiller la mise en oeuvre des accords UE-Maroc au Sahara occidental occupé, sachant que ce territoire reste inaccessible aux observateurs internationaux, aux parlementaires et aux journalistes.

Dans un entretien accordé à la revue Afrique-Asie, l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani a rappelé que "la décision irrévocable de la justice européenne est contraignante aussi bien pour la Commission européenne que pour les Etats membres de l'UE", soulignant que cette décision, "découle du statut distinct et séparé reconnu par le droit international et la Charte des Nations unies au Sahara occidental en tant que territoire non autonome".

Mettant en garde contre les solutions de contournement, Belani a estimé qu' "il serait regrettable" que "l'UE décide, au nom d'un pragmatisme de mauvais aloi, de fouler au pied les principes et valeurs sur lesquels elle a été construite et dont elle se prévaut dans ses relations avec le reste du monde".

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC L'intergroupe sur le Sahara occidental interpelle Antonio Guterres sur le droit des Sahraouis à l'autodétermination

L'intergroupe sur le Sahara occidental au Parlement européen a remis hier une lettre au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour rappeler à la communauté internationale, particulièrement, à l'ONU son devoir de garantir et de préserver les droits du peuple sahraoui, notamment son droit inaliénable à l'autodétermination, a annoncé le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati.

"La présidente de l'intergroupe Jytte Guteland a remis une lettre au SG de l'ONU, Antonio Guterres pour demander la mise en oeuvre de résolutions de l'ONU en vue de parachever le processus de décolonisation au Sahara occidental et permettre au peuple sahraoui d'exercer son plein droit à l'autodétermination", a-t-il indiqué à l'APS.

Le secrétaire général des Nations unies était hier à Strasbourg où il s'est adressé à la session plénière du Parlement européen suite à l'invitation du président de l'institution, Antonio Tajani.

Fin avril, les quinze pays membres du Conseil de sécurité ont adopté à l'unanimité une résolution prolongeant jusqu'au 30 avril 2018 le mandat de la mission de maintien de la paix de l'ONU au Sahara occidental (Minurso).

Dans cette résolution, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont également réaffirmé leur soutien à une reprise de négociations de paix pour ce conflit au Sahara occidental vieux de plusieurs décennies.

La résolution de l'ONU appuie une initiative de son Secrétaire général, Antonio Guterres, qui devra présenter un rapport dans les 30 jours, pour relancer des pourparlers de paix.

Elle appelle également les deux parties au conflit à "montrer une volonté politique et travailler dans une atmosphère propice au dialogue afin de reprendre les négociations".

L'ONU avait ouvert en 2007 des négociations entre le Maroc et le



Front Polisario dont la dernière session s'est tenue en 2012.

Cette action de l'intergroupe s'inscrit, selon M. Sidati, dans le cadre d'une série de mesures débattues lors de la réunion tenue mardi à Strasbourg et visant à amener la communauté internationale, notamment l'UE et ses institutions à respecter l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) qui a conclu le 21 décembre dernier que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquent pas au Sahara occidental.

Sidati dénonce les manoeuvres visant à permettre la poursuite de l'occupation

Dans une lettre adressée à la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, le ministre sahraoui délégué pour l'Europe a mis en garde contre toute volonté de contourner les dispositions de la décision de la CJUE, dénonçant les manoeuvres visant à permettre la poursuite de l'occupation du Sahara occidental et des "opérations de rapine" et du "pillage continue", qualifiant ces actes de "brigandage international".

Il a rappelé, à ce titre, que la Cour européenne de justice a exclu définitivement le Sahara occidental du champ d'application des accords UE-Maroc, réaffirmant la souveraineté permanente sur ses ressources naturelles que nulle personne ne peut exploiter sans son consentement.

Un consentement, a-t-il poursuivi, que seul le Front Polisario, déclaré représentant légitime du peuple du Sahara occidental par l'ONU, peut donner avant que ce peuple se soit autodéterminé.

L'observatoire des ressources naturelles au Sahara occidental (WSRW) a révélé, il y a quelques jours, que la Commission européenne a demandé aux Etats membres de l'UE un mandat pour réexaminer l'accord de libéralisation avec le Maroc afin d'inclure des produits provenant des territoires occupés du Sahara Occidental.

"Toute violation de la décision de la CJUE remettra en cause les engagements de l'UE en matière de droit, de justice et d'une solution négociée durable au Sahara Occidental", a-t-il estimé.

Mohamed Sidati a rappelé dans sa lettre que l'argumentaire de la décision de la CJUE reprend toutes les dispositions pertinentes de l'ONU, notamment le droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même et le principe de sa souveraineté permanente sur ses ressources naturelles, ainsi que celle de la Cour internationale de justice (CIJ) selon lesquelles le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental.

Par ailleurs, le ministre sahraoui a exprimé son étonnement de voir l'UE considérer le Maroc comme un partenaire de la politique de l'Union pour les migrants et les réfugiés, alors que des centaines de milliers de Sahraouis ont été contraints à fuir le Sahara occidental en raison de l'occupation du territoire par le Maroc. Mais également en raison des traitements inhumains qui leurs sont réservés par les autorités marocaines d'occupation, tel que documenté par le Haut Commissaire pour les droits de l'homme dans le rapport le plus récent du Secrétaire général de l'ONU au Conseil de sécurité.

UA-SAHARAOCCIDENTAL-LIBYE Chergui souhaite que l'adhésion du Maroc à l'UA aille dans le sens d'« une solution rapide au conflit du Sahara occidental »

Le commissaire pour la paix et la sécurité de l'Union africaine (UA), Ismail Chergui, a souhaité hier à Alger, que l'adhésion du Maroc à l'Organisation africaine, aux côtés de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), puisse aller dans le sens d'une solution immédiate au conflit du Sahara occidental qui n'a que trop duré, appelant l'Afrique à soutenir la Libye pour surmonter sa crise.

"Le conseil pour la paix et la sécurité africain a affiché des positions concernant la cause sahraoui et a proposé la relance d'une commission présidentielle qui existait auparavant, dans une tentative de trouver une solution à cette question (sahraoui)", a affirmé M. Chergui lors d'une conférence sous le thème "La paix

et la sécurité en Afrique" donnée au siège du Conseil de la nation, rappelant que le peuple sahraoui, et du fait de ce conflit, ne cesse d'endurer "souffrances et conditions difficiles".

Concernant la situation en Libye, le diplomate algérien a indiqué que "ce pays a besoin d'une voix africaine forte pour aider les enfants de la Libye à surmonter la crise actuelle". Il a annoncé que le Conseil préparait actuellement une délégation ministérielle devant se rendre dans le courant du mois de mai en Libye pour apporter sa contribution au règlement de la crise que connaît le pays de 2011.

M. Chergui a précisé à ce propos, que "le problème de la Libye est un problème africain qui en

appelle à une voix africaine forte afin d'aider nos frères libyens à trouver, par eux-mêmes, une solution à leur problème et d'aider la Libye à recouvrer sa place parmi les Nations".

Il a abordé d'autre part, les retombées de la crise libyenne et les nombreuses interférences pouvant aggraver la situation, soulignant que "60 millions d'armes se trouvent en Libye sans compter d'autres armements sophistiqués qui pénètrent le territoire libyen".

"Ces armes sont transférées vers le sud, le Nord du Mali et le Sahel, plus la tragédie prendra de l'ampleur", a-t-il enfin mis en garde.

SYRIE

Le médiateur de l'ONU soumet une proposition pour préparer une nouvelle Constitution

L'envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, a soumis aux représentants du gouvernement syrien et de l'opposition une proposition destinée à préparer une nouvelle Constitution, l'un des sujets majeurs à l'ordre du jour des pourparlers de paix qui ont repris mardi à Genève.

La délégation du gouvernement, conduite par l'ambassadeur syrien aux Nations unies, Bachar al-Jaafari, et la délégation du Haut comité des négociations (HCN) qui rassemble les principaux groupes d'opposition, doivent donner leurs commentaires mercredi après-midi à l'émissaire onusien.

La veille, le médiateur a rencontré à deux reprises les deux délégations rivales et les discussions



ont duré jusque tard dans la soirée.

Deux sources de l'opposition ont déclaré qu'il avait à cette occasion présenté au HCN un document proposant la formation d'une équipe d'activistes de la société civile et de technocrates chargés de préparer le terrain à une future Constitution.

Cette équipe "consultative" pourrait se mettre au travail immédiatement pour élaborer "un projet constitutionnel selon des options spécifiques", indique le document. Cela

permettrait d'"éviter un vide constitutionnel ou juridique pendant le processus de transition politique qui est en cours de négociation".

La future Constitution est l'un des quatre sujets mis à l'ordre du jour des discussions par le médiateur, avec la lutte contre le terrorisme, la gouvernance et l'organisation d'élections.

Mais l'un des représentants du HCN, Munzer Makhos, cité par l'AFP a indiqué que l'opposition avait "beaucoup de

réserves" à l'égard de cette proposition et que ses représentants allaient en discuter dans la matinée. "Ce document a été une surprise. On ne s'y attendait pas", a-t-il reconnu.

Les représentants du gouvernement syrien présents à Genève n'ont pas voulu faire de commentaires mais une source proche de leur délégation a confirmé qu'ils avaient également reçu une copie du document.

Cinq séries de pourparlers indirects - les deux délégations refusant de se parler face-à-face - ont déjà été organisées depuis 2016 sur les bords du lac Léman par le médiateur de l'ONU, sans résultat.

En six ans, la crise syrienne a causé la mort de plus de 320.000 personnes, chassé plus de la moitié des Syriens de leur foyer et détruit l'économie et les infrastructures de ce pays.

AFFRONTEMENTS À WASHINGTON EN MARGE DE LA VISITE DU PRÉSIDENT TURC:

9 blessés

Deux personnes ont été arrêtées et neuf blessées lors d'affrontements mardi soir entre des partisans du président turc Recep Tayyip Erdogan et des manifestants kurdes qui protestaient contre sa visite à Washington, ont rapporté les médias américains.

Les heurts se sont produits devant la résidence de l'ambassadeur de Turquie à Washington, où le chef de l'Etat turc s'est rendu après son entretien à la Maison Blanche avec le président Donald Trump.

Les autorités locales ont bloqué l'accès aux rues du quartier huppé de Sheridan Circle, provoquant des embouteillages

monstres. La police n'a pas pu empêcher les manifestants des deux bords de s'affronter. Les gardes du corps du président turc ont attaqué des manifestants qui brandissaient le drapeau des milices kurdes syriennes du PYD, qu'Ankara considère comme une émanation du Parti des Travailleurs du Kurdistan (séparatiste kurde turc), selon des médias.

Selon des vidéos postées sur internet, les manifestants des deux bords se sont battus.

"Nous ne faisons rien de mal, nous étions juste en train de célébrer la visite du président Erdogan, a affirmé un par-



tisan de M. Erdogan, Mustafa Dikilitas, à la chaîne ABC. Les manifestants kurdes ont fourni une autre version. "Tout à coup, ils ont juste couru vers nous", a affirmé Lucy Usayan, une manifestante kurde, qui a affirmé avoir été attaquée par les partisans de M. Erdogan.

"Quelqu'un a commencé à me frapper sur la tête". La police de

Washington a finalement pu ramener le calme, mais neuf personnes ont été hospitalisées, dont une gravement blessée, selon les services d'urgence.

Pour leur premier tête-à-tête, les présidents Trump et Erdogan ont promis d'"apaiser les tensions" entre les deux alliés, notamment sur le dossier brûlant de milices kurdes appuyées par Washington.

FRANCE-BENELUX

Le Belgique remet trois terroristes présumés à la France

Trois membres présumés de la cellule terroriste de Reda Kriket, soupçonnés d'avoir projeté un attentat en France en 2016, ont été remis par la Belgique à la justice française, selon des sources judiciaires.

Abderrahmane Ameroud, Rabah Meniker et Yasin Alami ont été remis le 4 mai aux autorités françaises. Ils ont été inculpés et incarcérés. Les trois hommes avaient été interpellés le 25 mars 2016 à Bruxelles au lendemain de l'arrestation de Reda Kriket, un ex-brasseur multirécidiviste converti au terrorisme, selon l'AFP. Un arsenal important et du matériel pour fabriquer des engins explosifs, dont 105 grammes de TATP, un explosif artisanal prisé par les terroristes, avaient été retrouvés dans une planque à Argenteuil en banlieue parisienne.

Un autre membre de la cellule, un Français de 32 ans, Anis Bahri, arrêté le 27 mars 2016 à Rotterdam, a été transféré en août en France où il a également été inculpé. Quarante-cinq kilos de munitions pour les fusils d'assaut kalachnikov avaient été saisis dans l'appartement où il séjournait aux Pays-Bas, selon la même source.

Cette série d'interpellations avait "permis d'éviter la commission d'une action d'une extrême violence par un réseau terroriste prêt à passer à l'acte", avait déclaré le procureur de Paris François Molins. La cellule est soupçonnée d'avoir été mandatée par le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech), les investigations ayant notamment mis en lumière un séjour de Kriket et Bahri en Syrie entre fin 2014 et début 2015.

Abderrahmane Ameroud est bien connu de la justice française. Agé de 39 ans il a été condamné à Paris en 2005 au procès d'un réseau accusé d'avoir apporté un soutien logistique au départ en Afghanistan des assassins du commandant Ahmed Shah Massoud, tué le 9 septembre 2011, deux jours avant les attentats aux Etats-Unis. La France a été frappée par une vague inédite d'attentats, pour la plupart revendiqués par l'EI, qui ont fait 239 morts depuis 2015.

IRAN:

L'ayatollah Khamenei appelle à un vote massif lors du scrutin présidentiel de demain

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a appelé hier ses compatriotes à se mobiliser lors de la présidentielle de demain pour laquelle quatre candidats sont en lice dont le président modéré sortant Hassan Rohani.

"Le peuple a des ennemis. Face à eux, le peuple doit montrer un visage déterminé et calme", a déclaré le guide devant des milliers de personnes rassemblées à Téhéran, selon son site officiel.

"Les responsables américains, européens, et ceux du régime sioniste surveillent nos élections pour voir quel sera le niveau de participation", a-t-il affirmé en estimant que si cette participation "est importante, leur jugement sera différent".

M. Khamenei a également souligné que dans une "région troublée", son pays préparait la présidentielle dans "le calme et la sécurité".

La campagne électorale se termine officiellement jeudi à 03h30 GMT, vingt-quatre heures avant le début du vote. Sur les quatre candidats à concourir à la présidentielle, deux font figure de favoris: le président sortant Rohani, soutenu par les réformateurs et les modérés, et le religieux conservateur Ebrahim Raissi, proche du guide.

Un troisième candidat, le conservateur Mostafa Mirsalim, a annoncé mercredi qu'il maintenait sa candidature pour éviter "la polarisation".

Un autre, le réformateur Mostafa Hashemitaba, a appelé à voter Rohani. Le maire conservateur de Téhéran, Mohammad Bagher Ghalibaf, et le 1er vice-président réformateur, Es-Hagh Jahanguiri, se sont retirés de la course et ont appelé à voter respectivement pour Raissi et Rohani.

APS

THAÏLANDE

Nouvelle loi informatique contestée

Les autorités thaïlandaises ont annoncé un projet de loi informatique lui permettant d'accéder à tout ordinateur en cas d'"urgence", une initiative dénoncée, selon des médias.

Le projet a été proposé cette semaine par un comité gouvernemental, en pleine cyberattaque mondiale "WannaCry": "une coïncidence", a assuré mercredi le général Pisit Pao-in, un des membres du comité cité par l'agence française AFP. Il s'agit de créer un "Comité de cybersécurité nationale" qui serait dirigé par le chef de la junte, le général Prayut Chan-O-Cha.

Celui-ci serait autorisé à accéder aux ordinateurs de n'importe quelle compagnie ou particulier sur simple autorisation judiciaire. Et en cas d'"urgence nationale", les autorités pourraient même se passer d'une autorisation judiciaire et ne la

demander que rétroactivement, selon la même source. "Par urgence, nous voulons dire une menace imminente contre une large section de la société ou qui met en danger le pays", a tenté de rassurer le général Pisit Pao-in.

Mais dans un pays dirigé par les militaires depuis près de trois ans, après un coup d'Etat contre un gouvernement démocratiquement élu, l'annonce fait grincer des dents. D'autant que la Thaïlande a une longue histoire d'utilisation de sa législation de régulation du web pour faire taire les critiques. "Le vrai but, c'est de contrôler les communications sur internet et les réseaux sociaux et de supprimer les critiques contre le gouvernement", a critiqué le groupe Thai Netizen Network, qui surveille de près les tentatives de contrôler l'internet, selon l'AFP. La loi thaïlandaise la plus controversée

dans ce domaine est le Computer Crime Act de 2007, renforcé en décembre dernier: elle interdit désormais de télécharger des contenus "immoraux" et renforce les pouvoirs de surveillance des autorités. Cette annonce intervient la même semaine où la Thaïlande a obtenu le retrait par Facebook de plus de 200 pages jugées lèse-majesté sur un total de 300 identifiées par les autorités, d'après la même source.

Celles-ci avaient menacé de bloquer le réseau dans le pays au motif de cette autre loi très controversée. Parmi les internautes récemment arrêtés, un avocat spécialiste des droits de l'Homme risque jusqu'à 150 années d'emprisonnement. En Thaïlande, Twitter, Facebook et Youtube sont accessibles. La "cyber-police" se contente d'empêcher au cas par cas l'accès à des sites au contenu jugé sensible.

MUSÉE NATIONAL DE L'ARMÉE:
Organisation d'un événement culturel au terme du mois du patrimoine



Le Musée national de l'Armée a organisé mardi à Alger un événement culturel riche au profit des étudiants et écoliers à l'occasion de la clôture du mois du patrimoine.

Un film documentaire retraçant les différents pans de l'histoire de l'Algérie a été projeté à cette occasion.

Une conférence a également été animée par l'académicien et préhistorien, Merouan Rabhi, dans laquelle il a expliqué «l'importance de recenser» les peintures rupestres qui remontent à plus de «8.000 ans» afin de les protéger et les utiliser en matière de promotion touristique. Intervenant sur la reine «Tin Hinane» (IIIe et IVe siècle), le commissaire du patrimoine au Musée du Bardo, Abdelali Naim a mis en avant des aspects importants et «mystérieux» de son histoire et son «influence» sur les Touareg.

Une exposition a été organisée en partenariat avec l'Institut d'archéologie de l'Université Alger 2, le musée national du Bardo et le musée national des antiquités et arts islamiques, laquelle a présenté plusieurs manuscrits et objets qui remontent à l'époque de l'Emir Abdelkader et la guerre de libération en plus de photos représentant des fouilles archéologiques de l'Institut d'archéologie.

AÏN DEFLA

Jardin botanique de Miliana, un havre pour le repos et le ressourcement

Véritable poumon de la ville à la faveur de la multitude d'espèces végétales qu'il renferme (dont certaines sont rares), le jardin botanique de Miliana (Aïn Defla) constitue le point de mire de nombreux citoyens en quête de repos et de ressourcement.

Outre le rôle écologique de premier plan qu'il assure, le jardin botanique est la destination préférée de nombre d'habitants de la ville où de personnes de passage qui, fuyant les cafés et leur brouhaha, préfèrent jeter leur dévolu sur cet endroit respirant le calme et la sérénité.

Autrefois appelé Magenta, ce jardin au style mi-français mi-anglais, dont la création remonte à 1870, est incontournable pour celui qui se rend à Miliana.

En tête des espèces végétales se trouvant dans l'enceinte de ce jardin au style mi-français mi-anglais et qui s'étend sur plus de 1,5 ha, arrive, incontestablement, le Séquoia, le plus gros et le plus grand de la planète.

Selon Aâouimer Kheira, membre de «Perles du Zaccar», une association locale versée dans la botanique ayant pris part aux travaux de classification des espèces végétales du jardin, cette espèce, dont certains arbres s'élèvent à plus de 80 m avec un tronc de plus de 30 m de circonférence, n'est actuellement retrouvée qu'en Californie (USA) et en Australie.

S'agissant du territoire national, cet arbre n'est présent qu'au niveau du jardin public de Miliana, assure-t-elle, faisant part de centaines

de visiteurs attirés par ce végétal hors du commun.

D'autres espèces telles notamment genkgo-biloba, cyprès d'Italie, troène japonica, tilleul, platane et tant d'autres ornent ce grand espace végétal, fait-elle remarquer.

L'Égyptienne, l'autre curiosité du jardin

Le second élément ayant concouru à l'originalité du jardin a trait à la présence d'une statue représentant une femme égyptienne, appelée l'Égyptienne, en raison des habits qu'elle porte (à l'instar de Cléopâtre), mais aussi la torchère en raison de la torche qu'elle tient à la main.

Elle a été sculptée par l'artiste français Mathurin Maureau au XIXe siècle, affirme l'archéologue Abbas Kébir Benyoucef, soutenant, non sans fierté, qu'en sus de Miliana, deux autres copies de la même statue se trouvent à Paris (France) et Rio de Janeiro (Brésil).

M. Benyoucef, également caricaturiste et ancien directeur du musée de la manufacture d'armes de l'Emir Abdelkader de Miliana, soutient qu'au cours de la présence coloniale française en Algérie, les européens organisaient leurs bals au niveau de



ce jardin. Des vedettes de la chanson française telles Claude Nougarou et Camille sauvage y avaient même animé une soirée artistique en 1968, se remémore-t-il, assurant que l'endroit a aussi été le théâtre de concerts animés par les stars de la chanson algérienne de l'époque tels notamment Nora, Nadia et Seloua.

Classement du jardin, plus qu'un souhait pour les Milianis

Dans le souci de sa sauvegarde et de son enrichissement, le classement de ce jardin comme patrimoine national est vivement souhaité par nombre d'habitants de Miliana rencontrés par l'APS. Contrairement à ce que d'autres pensent, les premières expériences botaniques en Algérie ont d'abord été effec-

tuées au niveau de ce jardin avant de s'étendre à celui du Hamma (Alger), soulignent-ils à l'unisson, qualifiant de vitale la réhabilitation de ce patrimoine dans sa vocation de jardin botanique et scientifique.

Pour Mme Aâouimer, l'association «Perles du Zaccar» ne cesse de se battre pour que ce statut ne reste pas au stade de vœu pieux, mettant l'accent sur l'importance d'ancrer au sein de la société la culture de la végétation de façon générale.

La convention paraphée l'année dernière entre le Jardin d'essais d'El Hamma et celui de Miliana dans le but de la valorisation des espèces végétales s'y trouvant doit être concrétisée dans sa totalité, soutient cette responsable, appelant à associer l'université de Khémis Miliana dans ce processus.

TIZI OUZOU :

Reprise des fouilles archéologiques à Tizirt en août 2017

Les fouilles archéologiques dans la ville de Tizirt, au nord de la wilaya de Tizi Ouzou, reprendront entre le 15 et 30 août 2017, a indiqué hier le directeur du laboratoire d'archéologie, patrimoine et archéométrie de l'Université Alger II.

Le professeur Mohammed El Mostapha Filah qui a mené les premières fouilles réalisées dans la ville antique d'Iumnium

entre 1987 et 1995, a précisé à l'APS que cette région a connu une succession de civilisations, recèle un potentiel archéologique et historique inestimable qui ne peut rester inexploité pendant longtemps.

Ayant pris part à une journée thématique sur la reprise des fouilles archéologiques dans la ville de Tizirt organisée par la direction de la culture à l'occasion de la clôture du mois du patrimoine, M. Filah a expliqué que le travail de recherche sur le site de Tizirt atteindra sa vitesse de croisière en 2018, où tous les moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement des fouilles seront mis en place.

Le chercheur qui est également enseignant à l'Institut national d'archéologie, a annoncé que son équipe réalisera durant la première moitié du mois d'août prochain les travaux de restauration d'une fontaine antique dans la localité d'Iferhounène (Tizi Ouzou), avant de rouvrir les chantiers de fouilles à Tizirt. Il a rappelé que les travaux effectués au niveau de cet important site durant les décennies 1980 et 1990 ont fait émerger une école nationale d'archéologie qui a formé des générations entières d'archéologues issus de plusieurs wilayas du pays.

D'importantes pièces archéologiques, des détails et des données qui ont permis de faire avancer les recherches sur les différentes civilisations qui sont passées par l'Algérie, ont été découverts à Tizirt qui



renferme encore des milliers de secrets, a-t-il expliqué.

Durant la journée de mardi, l'équipe de l'Institut national d'archéologie a mené une opération d'initiation à la fouille au profit des écoliers dans les ruines romaines de Tizirt qui nécessite des travaux de restauration et de reconstruction des murs effondrés, a soutenu le Pr Filah.

D'autres intervenants à cette journée thématique, à l'image du directeur de la culture de Tipaza ont plaidé pour la mise en place d'un plan national de sauvegarde, dans le but de préserver la ville de Tizirt de la construction anarchique et de l'avancée du béton qui constitue un véritable danger sur la préservation de cette richesse archéologique.

La directrice de la culture a manifesté sa volonté d'accompagner la reprise des fouilles et a invité les spécialistes du patrimoine culturel à mener une action durable pour déterrer les trésors enfouis dans cette région.

GUELMA

Plus de 100 œuvres d'art exposées au 1er Salon national des arts plastiques

Plus de 100 toiles et sculptures sont exposées au 1er Salon national des arts plastiques ouvert mardi à la maison de la culture Abdelmadjid Chafai de la ville de Guelma.

Quatre-vingt (80) artistes issus de 39 wilayas du pays et représentant plusieurs tendances et écoles artistiques participent à ce salon, a indiqué Bouzid Nehili, directeur de la culture de la wilaya, précisant que 20 des plasticiens présents sont des artistes de la wilaya hôte. Cette manifestation, de trois jours, se veut un espace de rencontres et d'échange entre les artistes du pays, a noté le directeur de la culture.

Le programme du salon prévoit des ateliers d'initiation aux arts plastiques, la réalisation de fresques et la présentation de communications sur l'art plastique en Algérie par Brahim Merdoukh (Ghardaïa), Abdelkader Kouich (Tamanrasset) et Mustapha Boussena (Bordj Bou-Arréridj). Des visites aux sites touristiques de la wilaya sont également programmées en marge du salon.

APS

11^E SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR "LE MOUVEMENT ESTUDIANTIN ALGÉRIEN ET LA CAUSE NATIONALE" DURANT LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

L'adhésion des compétences scientifiques était le grand succès de la Révolution libératrice

Les participants au 11^e séminaire international sur "Le mouvement étudiant algérien et la cause nationale" durant la guerre de Libération nationale ont été unanimes à affirmer, mardi, que "le grand succès de la Révolution libératrice fut l'adhésion des compétences scientifiques".

"Ces compétences ont notablement contribué à la lutte de Libération nationale à travers l'enrichissement des rangs de l'Armée dans les domaines diplomatique, judiciaire, de santé et de l'enseignement, ont souligné les participants au séminaire de deux jours organisé à la bibliothèque centrale de l'université du 20-Août 1955.

Dans ce contexte, Omar Boudierba, de l'université Mohamed-Boudiaf de M'sila, a mis l'accent, dans sa communication sur "la contribution des étudiants algériens au travail diplomatique du Front de libération nationale FLN (1955-1961)", les efforts déployés par le FLN pour faire intégrer toutes les énergies du peuple algérien dans la lutte contre le colonisateur à travers la mobilisation des travailleurs, des étudiants et des commerçants.

"Les étudiants ont participé à l'activation de la Révolution au double plans interne et extérieur durant la période allant de 1955 à 1961", a ajouté le même intervenant, faisant part, dans ce sens, des prouesses réalisées



dans l'encadrement du dispositif diplomatique de la Révolution algérienne à travers notamment le soutien apporté à la délégation du FLN établie en Egypte en matière de communication, d'information et de promotion de la cause algérienne.

L'encadrement du travail des bureaux du FLN dans les pays arabes, asiatiques et occidentaux figure également parmi les contributions "assumées" par les étudiants algériens lors de la guerre de Libération nationale, a ajouté le même intervenant.

Arab." Le conférencier a souligné que des étudiants algériens animaient sur les ondes de cette radio le programme "Rencontre maghrébine" qui émettait dans les deux langues, arabe et française, pour s'adresser au colonisateur français et faire connaître la cause algérienne." Le même intervenant a cité un nombre d'étudiants algériens "aux voix radiophoniques et expressives" à l'instar de Mohamed Fedoli, Torki Rabah Amamra, Abdelkader Ben Kaci, Yahia Bouazziz et Mohamed Meftahi, entre autres. Les contributions des étudiants algériens s'illustrent également à travers les articles parus sur le journal égyptien *El Ahram*, a ajouté M. Arif qui a appelé à l'enregistrement de ces contributions qui constituent, a-t-il dit, "un exemple de nationalisme à suivre pour toutes les générations".

Plusieurs thèmes en rapport avec les étudiants algériens et leur adaptation avec les mutations politiques, le contexte social des étudiants algériens, leur intégration au mouvement national et leur contribution dans la lutte contre le colonisateur sont au menu de ce séminaire international, organisé à l'initiative de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université du 20 août 1955 et auquel prennent part des professeurs de diverses universités du pays, de la Tunisie, l'Egypte, l'Angleterre et la France.

Appels à approfondir les recherches sur les mouvements étudiants durant la Révolution



Les participants au 11^e Colloque international sur l'histoire de la Révolution algérienne, clôturé hier à l'université de Skikda, ont appelé à constituer des missions scientifiques d'étudiants "pour approfondir les recherches sur les mouvements étudiants durant la Révolution algérienne". Ces missions seront composées d'étudiants en post graduation (master 2 et doctorat) qui auront à charge d'identifier les activités des mouvements étudiants algériens à l'étranger durant la Révolution et inclure les données collectées dans leurs mémoires et thèses ou dans les travaux de laboratoires, a-t-on indiqué. Les participants à cette rencontre de deux jours, consacrée au thème : "Le mouvement étudiant algérien et la question nationale", ont préconisé l'édition des travaux du colloque et de consacrer la prochaine édition aux mouvements des travailleurs. Ils ont également proposé de baptiser l'amphithéâtre central de l'université 20 août 1955 du nom du moudjahid Rabah Mehchoud, qui fut un activiste du mouvement étudiant durant la Révolution dans les universités Zeitouna en Tunisie et de Bagdad en Irak. La rencontre a abordé les différents as-

pects du militantisme étudiant et ses grandes figures, dont Ahmed Taleb El Ibrahim qui, selon Soufiane Loucif, professeur à l'université de Sétif, eut un rôle important dans la création en 1955 de l'Union des étudiants musulmans algériens et la défense de la cause nationale et de la Révolution algérienne dans les milieux étudiants français et mondiaux.

"L'action d'El Ibrahim et de ses pairs au sein de l'Union des étudiants musulmans algériens dans la lutte contre le colonialisme et le soutien aux mouvements d'indépendance avait eu un écho important chez l'opinion publique notamment l'élite intellectuelle", a relevé le conférencier. L'objectif du colloque, qui a réuni des conférenciers de diverses universités nationales, mais aussi des intervenants étrangers venus de France, de Grande-Bretagne, de Tunisie et d'Egypte, est de mettre en lumière les rapports étroits entre les mouvements étudiants algériens avec le mouvement nationaliste et la Révolution dans ses différentes phases en Algérie, en France ainsi que dans les pays arabes, expliquent les organisateurs.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET
DE LA PÊCHE
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
CONSERVATION DES FORÊTS
DE LA WILAYA DE BOUIRA

وزارة الفلاحة
والتنمية الريفية والصيد البحري
المديرية العامة للغابات
محافظة الغابات
ولاية البويرة

AVIS DE RECRUTEMENT

Le conservateur des Forêts de la wilaya de Bouira lance un avis de recrutement

Grade	Nombre de poste	Lieu d'affectation	Diplôme et titre exigés	Spécialités	Mode de recrutement
Inspecteur en chef des Forêts	02	Circonscription de bouira	Titulaire diplôme d'ingénieur d'Etat ou diplôme équivalent	-foresterie - écologie et protection de la nature - biodiversité et gestion durable des milieux naturels - conservation de la nature et de l'environnement	Concours sur Titre
Inspecteur principale des forêts	01	Conservation des forêts (l'orientation par la nécessité de service)	Titulaire diplôme licence de l'enseignement supérieur ou d'un diplôme équivalent	- valorisation des ressources végétale - biologie végétal et animale - aménagement rural - génie rural	

Constitution du dossier :

- Demande manuscrite.
- copie de la carte d'identité nationale .
- Photo copie du diplôme.
- fiche de renseignement pour la participation au concours sur titre .
- certificat de toise- taille minimale de 1.66m pour les hommes et 1.58m pour les femmes.
- acuité visuelle minimale pour totalisée de 15/10 sans correction par des verres ou lentilles sans que l'acuité visuelle minimale pour un seul oeil ne soit inférieure 7/10 emes
- Bulletin des notes des années d' études.
- 02 certificats médicaux (médecine générale phthisiologie).
- 01 photos d'identité.

Les dossiers des candidats intéressés doivent par venir dans un délai de 15 jours après la première parution sur la presse nationale à l'adresse suivante :
CONSERVATION DES FORÊTS ZONE DES PARCS WILAYA DE BOUIRA

Grille géante n°281

liaisons à distance militaires gradés	matériel de gymnase alimenter	effrontés ouvriers	renard arctique	garçons d'écurie degré musical	coup de poing fraîcheur	suffisamment jeune ballerine
graisses de porc imagine-rions			donneras la main enquin de pêche			
				escorte arçille rouge		
fiagnolais					théâtre japonais précisément	pesai l'emballage
vasse		tracent grands fourmi-liers				adjoint de juge
gardiens du milieu fibres minérales			chemins de halage abstinent			eau de St Omer égaliser
				empereurs slaves ouïet		
appareil volant			choisirais			
patiente		il suit l'élan	coup de karatéka			ça fait mal! état de satellite
victoire d'Empire effondrée			travaillas dur frivole			ami-donné
				armes de duel atome chargé		
personne très en vue	en outre être spectateur			démuni d'aiguillon corrompent		été autorisé
		ouïsses d'agneau vieux indiens				propulsé
porte de sortie			quatre saisons donner son avis		repère marin	
arrière					chanson	
		allure de cheval provoqua		fin d'intestin grande galère		lieu de déclamation
ville de carnaval			disparut			en matière de vraiment nul
abattrez			disperse			
						groupe de denrées
d'abord supposé	mot pour intimes siqle français	posa un œil c'est aussi do			rivière d'Afrique c'est l'aluminium	
			briqand			
affec-tueux					extirpe	

Solution

C'est arrivé un 18 mai

Sudoku n° 1579

9	2	3	8	7	6	1	5	4
1	5	4	2	9	3	8	6	7
8	6	7	4	1	5	2	3	9
6	1	5	9	2	7	3	4	8
7	8	9	6	3	4	5	2	1
4	3	2	1	5	8	7	9	6
3	9	6	7	8	2	4	1	5
2	4	8	5	6	1	9	7	3
5	7	1	3	4	9	8	2	7
1	4	7	8	3	6	9	5	2
5	2	9	7	1	4	6	8	3
3	6	8	5	9	2	4	7	1
6	2	3	5	4	7	8	9	1
7	8	1	3	9	6	2	5	4
5	9	4	2	1	8	7	3	6
2	5	6	7	8	9	1	4	3
4	7	8	5	3	1	9	2	6
1	3	8	9	1	5	6	4	7
3	4	7	9	5	2	6	1	8
9	1	5	8	7	3	4	6	2
8	6	2	1	5	4	3	7	9

Mots Croisés n°1579

EMOUSTILLER ■
 GEL ■ TON ■ AVEC
 OLIGARCHIE ■ O
 CEVENOLE ■ NEE
 ERE ■ NNE ■ ITOU
 N ■ TUE ■ MENEUR
 TR ■ SUJETS ■ ES
 R ■ TEXAN ■ US ■
 ISAR ■ ITALIEN
 SOLEIL ■ STERE
 MIEN ■ LISEURS
 ER ■ TUILE ■ RE ■

Grille géante n°279

• S • A • T • M • A • D
 S U S C E P T I B I L I T E
 • B A C C H A N A L E S • V
 A M B U L A N T S • G E R E
 • E R • A S C E S E S • U R
 F R O N T I E R E S • L A S
 • S N • S E R A • P R A D O
 M I S A • S A I S I E • E N
 • B • P V • S E C O N D • S
 P L A I R A • N E N I E S •
 • E S C A M O T A • E S A U
 E S S U I E S • U R E S • S
 • O L E • T A • A S I L E
 K A R T • F E I N T • N O N
 • E T U V O N S • E V E N T
 F R I R A I S • D R I N G •
 • A R E S • I N O • S T E M
 O T A • E M B E T E S • R E
 • I • I S O L E • M E S • N
 D O D O • T E • P U R E A U
 • N O N A S S I S T A N C E

1869 : Fin de la guerre de Boshin.
 1955 : Fin de l'opération Passage to Freedom.
 1980 : Eruption du mont Saint Helens dans l'Etat de Washington aux États-Unis.
 1980 : Soulèvement de Kwangju.
 2012 : Résolution n° 2048 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Guinée-Bissau.

Célébrations :

- Journée internationale des musées.
- Journée mondiale du vaccin contre le Sida (World AIDS Vaccine Day).
- Haïti : Jour du drapeau.
- Somalie : Fête de l'indépendance (Independence Day).
- Turkménistan : Fête de la renaissance, de l'unité, et de la poésie de (Magtymguly Pyragy).

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE/ 100 M NL : Médaille d'or pour Sahnoune, la 4^e pour la natation algérienne

Le nageur Oussama Sahnoune a offert la quatrième médaille d'or à la natation algérienne, hier à Baku aquatics Center, pour le compte de la 5^e et dernière journée de la natation des 4^{es} jeux de la solidarité islamique de Bakou en Azerbaïdjan.

Sahnoune, détenteur de la médaille d'or du 50 m nage libre, a pris la première place du 100 m nage libre avec le temps de 49 :15, devant les deux Turcs, Celik Doga (49 :38), médaillé d'argent et Gurdal Kemal Arda (50 :19) médaillé de bronze.

De son côté, Sarah Hadj Abderahmane, a pris la septième place du 100 m papillon en 1'05 :28, alors que la médaille d'or est revenue à la Turque Ozkan Aleyna (1'01 :43).

Médaillée de bronze au 50 et 100 dos, Amel Melih (24 ans), fera son entrée tout à l'heure en finale du 50 m nage libre.

Les épreuves de la cinquième et dernière journée de natation se poursuivent à Baku Aquatics Center, avec l'engagement des Algériens au 4x100 messieurs et dames (4 nages), alors que Souad Cherouati sera alignée sur la finale du 400 m nage libre.



400 M NL :

Souad Cherouati offre une 5^e médaille d'or à la natation algérienne

La nageuse Souad Nefissa Cherouati a offert une cinquième médaille d'or à la natation algérienne, hier à Baku aquatics Center, pour le compte de la 5^e et dernière journée de la natation des 4^{es} jeux de la solidarité islamique de Bakou en Azerbaïdjan.

C'est la troisième médaille d'or personnelle pour Cherouati qui a remporté la finale du 400 m nage libre en 4'21 :46, devant la Turque Ozbilzen selen (4'22 :01) et l'Indonésienne Ramfhaniraina (4'22 :31). Son com-

patriote Oussama Sahnoune, médaillé d'or du 50 m nage libre, avait pris un peu plus tôt la première place du 100 m nage libre (49 :15), devant les deux Turcs, Celik Doga (49 :38) et Gurdal Kemal Arda (50 :19).

En revanche, Sarah Hadj Abderahmane, a pris la septième place du 100 m papillon (1'05 :28). La médaille d'or est revenue à la Turque Ozkan Aleyna (1'01 :43).

Déjà détentrice de la médaille de bronze au 50 et 100 dos, Amel Melih (24 ans), est attendue en finale



du 50 m nage libre. Les épreuves de la cinquième et dernière journée de natation se poursuivent à Baku

Aquatics Center, avec l'engagement des Algériens au 4x100 messieurs et dames (4 nages).



ATHLÉTISME (3000M STEEPLE): L'Algérienne Bettiche en argent

L'Algérienne Amina Bettiche a remporté la médaille d'argent du 3000m steeple hier à l'Olympic Stadium de Bakou en Azerbaïdjan où se déroulent des 4^{es} jeux de la solidarité islamique (JSI-2017).

Bettiche a réalisé un temps de 9:25:90, améliorant son record personnel et assurant les minima des championnats du monde.

La championne olympique bahreïnite Jebeth Ruth a gagné la médaille d'or (9:15:41) et sa compatriote Moko-

nen Tigest le bronze (9:26:00). «La course a été très difficile surtout à 1000m de la ligne d'arrivée.

J'ai bien géré ma course, prenant le large sur les 3^e et 4^e dans le dernier virage.

Je suis heureuse d'avoir offert la première médaille à mon pays en athlétisme dans ces jeux», a-t-elle déclaré à l'APS.

Bettiche s'alignera également sur le 1500m dans ces JSI-2017, avec l'objectif de décrocher un autre podium.

LUTTE:

Sid Azara pour le bronze, Boudjemline éliminé

Le lutteur algérien, Sid Azara Bachir (80 Kg), disputait hier (15h00 algériennes) son combat pour la médaille de bronze alors que Boudjemline Akrem (71 Kg) a été éliminé dès le premier tour, pour le compte de la première journée des épreuves de la lutte gréco-romaine des 4^{es} jeux de la solidarité islamique de Bakou (Azerbaïdjan).

Sid Azara Bachir, champion d'Afrique et médaillé de bronze mondial (juniors), disputera son combat pour le bronze devant le Kirghize Azibekov Atebek, alors que la finale mettra

aux prises l'Iranien Ghaderian Youcef (3^e mondial) à l'Azéri Huseynov Rafiq.

Le lutteur algérien dont c'est la première participation internationale dans la catégorie des seniors, a battu l'Ouzbek Otobekov Jonbek (5-3) dans un combat comptant pour les quarts de finale de la catégorie.

Il a confirmé tout son talent de technicien devant l'Ouzbek, médaillé de bronze aux championnats du monde de 2016 à Budapest et médaillé de bronze aux championnats d'Asie en 2015 à Doha.

En demi-finales, Sid

Azara a complètement raté son duel en perdant devant l'Azéri Huseynov Rafiq (10-1), un lutteur de 29 ans qui compte à son palmarès plusieurs combats internationaux.

«Le niveau de la compétition est très relevé en présence de champions du monde et olympiques.

Sid Azara a confirmé aujourd'hui qu'il pourra rivaliser avec les grands de la discipline, lui qui vient tout juste d'intégrer la catégorie des seniors.

J'espère qu'il va réussir à remporter le bronze», a déclaré à l'APS, le directeur

technique national, Arezki Aït-Hocine.

De son côté, Akrem Boudjemline a logiquement perdu son combat des quarts de finale devant l'Azéri Chunayev Rasul (8-0), champion du monde à Las Vegas (Etats-Unis) en 2015 et médaillé de bronze aux JO-2016 de Rio.

Les épreuves de la lutte gréco-romaine se poursuivront jeudi avec l'entrée en lice de Boudjemline Adem, alors que la seule représentante algérienne de la lutte féminine, Chaïma Yahiaoui, fera ses débuts demain.

TENNIS / TOURNOI RUC «JUNIORS» AU MAROC : L'Algérienne Boukholda éliminée au premier tour



La joueuse de tennis algérienne Houria Boukholda a été éliminée au premier tour du tournoi RUC Juniors «Open», organisé au 15 au 20 mai 2017 à Casablanca (Maroc), après sa défaite par deux sets à zéro contre la Tunisienne Sarah Lisa Aubertin.

La jeune Algérienne (3^e nationale / 155^{8e} mondiale) a commencé par concéder le premier set (6-2), avant de se ressaisir dans le deuxième, opposant une résistance farouche à la Tunisienne, avant de s'incliner finalement (6-4). Boukholda a été éliminée même en double, où elle avait fait équipe avec la Marocaine Yasmine Kabbaj. Elles ont perdu (6-2, 6-2) contre les têtes de série N 1, Skyler Marie-Grace Grishuk (Etats-Unis) et Carole Youngsuh Lee (Iles Mariannes). Un parcours diamétralement opposé à celui de Lynda Benkaddour, la deuxième Algérienne engagée dans ce tournoi international juniors, car elle, a réussi à se qualifier aussi bien en simple qu'en double.

La jeune Oranaise de 16 ans a sorti, en effet, l'Italienne Viola Cioffi (6-2, 6-2) en simple, avant d'enchaîner par un autre succès dans le tableau double, contre un tandem marocain, composé de Sara Rakim et Arwa Boussayri.

Benkaddour (2^e nationale / 757^e mondiale) avait fait équipe avec la Britannique Amarni Banks et elles ont assez facilement battu les deux Marocaines (6-1, 6-1).

Au prochain tour du tableau simple, prévu ce mercredi après-midi, Benkaddour sera opposée à la tête de série N 7, la Marocaine Oumaima Aziz. Pour ce qui est du double, la jeune Oranaise et son équipière britannique seront appelées à défier le tandem Grishuk - Youngsuh, qui avait éliminé Boukholda au premier tour.

HANDISPORT - ATHLÉTISME / CHAMPIONNAT NATIONAL: Coup d'envoi des compétitions

Le Championnat d'Algérie d'athlétisme handisport (hommes et dames), saison 2016-2017, a débuté hier au stade annexe du complexe Mohamed-boudiaf (Alger), en présence de plus de 530 athlètes, record absolu, représentant tous les clubs algériens. La compétition, qui enregistre la participation des athlètes d'élites, s'étend du 17 au 19 mai, et sera supervisée par des responsables de la direction technique nationale (DTN) et des entraîneurs nationaux des différentes spécialités, pour évaluer le niveau des athlètes, en prévision des Mondiaux de Londres (juillet-2017), mais également pour dénicher de jeunes talents, en vue d'une présélection en équipe nationale. Le GS Pétrolier avec 65 athlètes présents devrait confirmer sa suprématie sur la compétition, alors que la concurrence sera ouverte pour les autres places du podium. L'association sportive de la sturété nationale (ASSN) avec 25 athlètes engagés, le club handisport Elansar Sétif et l'Espoir handisport Bejaïa (20 athlètes chacun), Mechaâl Abtal Bir Mourad Raïs (16 athlètes), Aurès Tahadi Batna handisport (12 athlètes), ou encore le Chabab Nécira Nounou d'Alger et ses champions paralympiques, devraient se distinguer grâce à leurs athlètes internationaux. «Vu le nombre record (très attendu) de participants et en raison de temps, toutes les épreuves et concours se joueront en finales directes. Déjà avec les différents-types de handicap et les multitudes de classes inscrites au programme général, on aura à faire à une compétition non stop», a indiqué le directeur de l'organisation sportive (DOS), Kamel Benhabiles.

Une cinquantaine d'officiels sont mobilisés (juges et arbitres) de la ligue algéroise d'athlétisme pour la réussite de cette compétition. De grosses performances sont attendues au cours des trois jours de compétition, surtout avec la présence des meilleurs athlètes algériens dont des champions du Monde et champions paralympiques. Le programme propose durant les trois journées de compétition (matin et après-midi) des concours de poids, club, disque, javelot et longueur et six épreuves (100m, 200m, 400m, 800m, 1500m et 5000m) pour toutes les classes et types de handicap.

Kerbadj ira finalement au bout de son mandat

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a finalement renoncé à son départ qu'il a annoncé en ouverture des travaux de l'assemblée générale extraordinaire de son instance hier et a décidé d'aller au bout de son mandat qui expire en 2019.

«Face à l'insistance des membres de l'assemblée générale qui, à l'unanimité ont refusé mon départ, et vu la sollicitation du ministre de la Jeunesse et des Sports qui m'a demandé à son tour de rester, j'ai décidé d'aller au bout de mon mandat», a déclaré Kerbadj à l'issue de

l'assemblée tenue au centre technique de Sidi Moussa. Kerbadj, réélu en février 2016 pour un deuxième mandat à la tête de la LFP, avait justifié sa démission par «la grosse pression exercée sur (lui) et à laquelle (il) n'arrivait plus à faire face».



LIGUE 1 MOBILIS (26E JOURNÉE-MISE À JOUR): CS Constantine-MC Alger décalé au samedi 20 mai (LFP)



Le match CS Constantine-MC Alger, comptant pour la 26e journée de la Ligue 1 Mobilis et initialement prévu pour le vendredi 19 mai à

16h00 au stade Benabdelmalek de Constantine, a été décalé au samedi 20 mai sur la même pelouse, a annoncé hier la Ligue de football

professionnel (LFP) sans donner les raisons de cette nouvelle reprogrammation.

Avec ce nouveau changement, la rencontre entre le CSC et le MCA coïncidera avec le déroulement de cinq matchs de la 27e journée de L1 prévus également samedi.

La rencontre CSC-MCA est la dernière de la 26e journée entamée vendredi et qui s'est poursuivie samedi puis mardi avec le déroulement de l'avant-dernier match entre l'USM Alger et le MC Oran (2-1) au stade Omar-Hamadi (Bologhine).

L'ES Sétif est en tête du classement avec 4 longueurs d'avance sur son dauphin le MC Alger qui compte un match en moins contre le CSC.

LIGUE 1 MOBILIS : Installation aujourd'hui d'une nouvelle direction au MO Béjaïa

Le MO Béjaïa, qui a déjà mis les deux pieds en Ligue 2 Mobilis de football, aura une nouvelle direction dès aujourd'hui, avec l'installation d'Amar Boudiab comme président du Conseil d'Administration du club professionnel et Akli Adrar comme vice-président, a appris l'APS

mercredi de ce dernier. "On va démarrer, dès l'installation de la nouvelle direction, les préparatifs de la nouvelle saison, car on veut retourner rapidement parmi l'élite", a déclaré Adrar à l'APS en marge de l'assemblée générale extraordinaire de la Ligue de football professionnel tenue

à Sidi Moussa. Le MOB, finaliste malheureux de la Coupe de la Confédération africaine, édition 2016, a réalisé un parcours catastrophique en championnat, conduisant à sa relégation en Ligue deux, après trois ans de présence parmi l'élite. Le nouveau vice-président des "Crabes", qui

avait présidé le club il y a deux saisons, a précisé en outre que la nouvelle direction ne compte pas libérer ses meilleurs joueurs, dont le contrat court toujours, et qui sont déjà sollicités par d'autres clubs, à l'image du gardien de but international, Chameseddine Rahmani.

Les présidents de clubs réclament "plus de prérogatives"

Plusieurs membres de l'assemblée générale de la Ligue de football professionnel (LFP), réunis hier à Sidi Moussa (Alger) en session extraordinaire, ont réclamé "plus de prérogatives" pour cette instance, déplorant les "pressions" exercées de "parties externes" sur le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, ayant conduit à une nouvelle démission de ce dernier avant de faire une énième volte-face. La LFP, mise sur pied en 2011 après le passage du football national au professionnalisme, exerce sur dérogation de la Fédération algérienne de la discipline (FAF).

Elle est chargée notamment de la gestion des deux championnats professionnels. Mais le président de la LFP Kerbadj, qui a fait l'objet de critiques et d'accusations de la part de certains présidents de club, notamment avec l'approche de la fin de

saison, a fait savoir, lors de son discours en ouverture de l'assemblée extraordinaire à laquelle il a appelé pour officialiser son départ, qu'il était accusé de tort, reconnaissant au passage avoir fait l'objet de "pressions" de différentes parties, d'où sa décision initiale de se retirer des affaires de la LFP.

"Kerbadj n'est pas responsable de ce qui se passe dans notre championnat et dans notre football en général.

Parfois, l'on décide même à sa place, sans qu'il ait la possibilité de dire non. Il est de notre devoir, nous en tant que présidents de club, d'exiger plus de prérogatives au profit de la LFP pour qu'elle parvienne à jouer son rôle convenablement", a lancé Abdelkrim Medouar, le porte-parole de l'ASO Chlef et l'un des initiateurs

de la motion de soutien à Kerbadj ayant conduit au retour à de meilleurs sentiments de ce dernier.

Et parmi les points évoqués justement par les membres de l'assemblée générale et qui, à leurs yeux, "contiennent de gangrener" le sport roi en Algérie, l'arbitrage. Un volet que le président de la LFP déclare n'avoir jamais géré.

"Certains présidents de club m'accusent à tort, alors qu'ils savent parfaitement que je n'ai aucun lien avec les désignations des arbitres", s'est encore défendu Kerbadj qui, en revanche, reconnaît avoir "une partie de responsabilité" dans les lacunes constatées dans la programmation du championnat de Ligue 1 cette saison et qui connaît des changements à répétition, reportant la fin des débats jusqu'au 14 juin prochain.

LIGUE 1 (26E JOURNÉE - MISE À JOUR) : Le MCA veut mettre la pression sur l'ES Sétif, le CSC pour sa survie

Le CS Constantine et le MC Alger s'affrontent samedi (16h00) dans le cadre de la mise à jour de la 26e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football avec des objectifs diamétralement opposés.

La rencontre, prévue au stade Ben Abdelmalek de Constantine qui va renouer avec l'ambiance de l'élite après plusieurs années d'absence, promet du spectacle entre les locaux, 14es et qui jouent pour leur survie en L1 et les Algérois qui viennent de se relancer dans la course au titre.

Pour le MCA, qui vient de ramener un précieux point de son déplacement en Afrique du Sud pour le compte de la première journée de la phase de poules de la coupe de la Confédération contre Platinum Stars (1-1), la victoire est impérative pour revenir à une unité de l'ESS qui reste sur un nul à domicile contre l'USM El-Harrach (0-0) après sa défaite à Oran (1-0).

Même constat chez le CSC qui a un besoin urgent de points pour quitter la zone de relégation et céder provisoirement cette 14e et dernière place qui mène vers la Ligue 2 à la JS Kabylie.

Un partage de points ne fera donc l'affaire d'aucune des deux équipes qui ne s'attendaient pas à jouer cette rencontre après la programmation des demi-finales de la coupe d'Algérie pour ce week-end avant leur report et remplacement par des matchs de championnat, demain et samedi.

Classement :	Pts	J
1). ES Sétif	48	26
2). MC Alger	44	25
3). USM Alger	43	26
4). USM Bel-Abbès	42	26
5). JS Saoura	39	26
6). NA Hussein Dey	38	26
7). Olympique Médéa	37	26
8). MC Oran	36	26
--). CR Belouizdad	36	26
10). USM El-Harrach	33	26
11). RC Relizane	29	26
--). DRB Tadjenanet	29	26
13). JS Kabylie	28	26
14). CS Constantine	26	25
15). CA Batna	25	26
16). MO Béjaïa	18	26

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE MOBILIS / 26E JOURNÉE : L'USM Alger domine le MC Oran (2-1)

L'USM Alger a battu le MC Oran (2-1) mi-temps (0-0) en match disputé mardi soir au stade Omar Hamadi de Bologhine (Alger) pour le compte de la 26e journée du championnat de Ligue 1 professionnelle de football Mobilis.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Andria Carolus (48') et Meziane (87') pour l'USM Alger.

Hamidi a réduit la marque pour le MC Oran à la (90'+2).

À la faveur de cette victoire, l'USM Alger remonte à la 8ème place du classement général avec 43 points à cinq longueurs du leader l'ES Sétif et à une unité du deuxième le MC Alger qui compte un match en moins.

Le MCO reste à la 8ème place avec le CR Belouizdad (36 points).

FOOTBALL/CHAMPIONNAT AMATEUR

(Gr. Centre) : dernière journée décisive pour l'accession en Ligue 2

Le RC Kouba et l'US Béni Douala, co-leaders avec 56 points du championnat amateur de football, groupe Centre, se disputeront l'accession en Ligue 2 Mobilis, lors de la 28e et dernière journée de compétition, prévue demain à partir de 15h00.

Le RC Kouba sera en déplacement à Ouargla pour y affronter le MB Rouissat à huis clos, alors que l'US Béni Douala accueillera la JSD Jijel.

En cas d'égalité au classement à l'issue de cette ultime journée, le RC Kouba décrochera le ticket pour la Ligue 2, grâce à un meilleur goal-average particulier.

Les Koubéens s'étaient imposés au match aller (3-0) et ont fait match nul (0-0) au retour.

ELIMINATOIRES CAN-2018 DAMES (PRÉPARATION): Fin du stage de l'équipe algérienne à Sidi Moussa

La sélection nationale féminine de football a clôturé hier son stage de préparation qu'elle avait entamé samedi dernier au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger), en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Vingt-six (26) joueuses évoluant dans le championnat national, ont pris part à ce regroupement sous la houlette du sélectionneur national Azzedine Chih. Ce stage entre dans le cadre de la préparation des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 (dames), qualificative au mondial 2019.

Un autre stage aura lieu du 21 au 25 mai au Centre technique national de Sidi Moussa, annonce la même source.

Liste des joueuses convoquées :

Takenint Kahina (AS Sûreté Nationale), Houcheche Mounia (AS Sûreté Nationale), Kendouci Zineb (AS Sûreté Nationale), Fedoul Nadjet (AS Sûreté Nationale), Ouadah Isma (AS Sûreté Nationale), Brahim Rayene (FC Constantine), Meskari Baya (FC Constantine), Merrouche Imene (FC Constantine), Benlekhlef Besma (FC Constantine), Smail Safia (FC Constantine), Layeb Wafa (JF Khroub), Boucebsi Zhour (JF Khroub), Sadou Habiba (Affak Relizane), Sekouane Fatima (Affak Relizane), Bekheda Fethia (Affak Relizane), Bouhani Benziane Naïma (Affak Relizane), Arbi Aouda Keltoum (Affak Relizane), Beledgham Fatima Zohra (Intissar Oran), Aït Mehdi Saïda (CFF Akbou), Adjaoud Loubna (CFF Akbou), Affak Houria (ASE Alger-Centre), Bara Fatima (ASE Alger-Centre), Haimour Amina (ASE Alger-Centre), Akli Laetitia (ASE Alger-Centre), Iouennoughene Nadia (MZ Biskra), Soualhia Douha (MZ Biskra).

Un contrat de cinq ans pour le nouveau sélectionneur de l'Afrique du Sud

Le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de l'Afrique du Sud de football, Stuart Baxter a signé un contrat de cinq ans à la tête de l'équipe nationale de football de l'Afrique du Sud, a annoncé mardi la Fédération sud-africaine de football (SAFA).

« Ce que nous avons fait par le passé, c'est recruter un entraîneur pour chaque campagne éliminatoire pour la Coupe du monde.

Je confirme que (Baxter) a signé un contrat de cinq ans à la tête des Bafana-Bafana », a déclaré le secrétaire exécutif de la SAFA, Dennis Mumble.

Baxter remplace l'ancien sélectionneur, Shakes Mashaba, limogé en décembre 2016 en raison d'allégations d'insubordination contre le président de la SAFA, Danny Jordaan.

Évoquant son projet avec les Bafana-Bafana, Baxter, actuellement entraîneur de l'équipe sud-africaine SuperSport United, compte mettre en place une équipe compétitive qui jouera un football sud-africain.

« Nous avons suffisamment de joueurs évoluant dans le championnat national pour avoir une équipe compétitive et je crois en mes capacités professionnelles.

Je dois finaliser le choix de mon équipe technique et j'ai hâte de me mettre au travail pour relever ce défi », a déclaré le nouveau sélectionneur.

La Fédération sud-africaine de football (SAFA) a assigné à Baxter la mission de « qualifier les Bafana-Bafana pour la Coupe du Monde 2018 en Russie et la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF de 2019 au Cameroun ».

Les Bafana-Bafana sont engagés dans les éliminatoires du Mondial-2018 et les éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations.

En Coupe du Monde-2018, l'Afrique du Sud occupe la seconde place du groupe D, conjointement avec le Burkina Faso (4 points), suivis du Sénégal (3 pts) et du Cap Vert (0 point), alors qu'aux éliminatoires de la CAN-2019 qui commencent en juin prochain, les Bafana-Bafana sont logés dans le groupe E, avec les Seychelles, la Libye et le Nigeria.

APS

Le nouveau président de la CAF invité en Algérie (FAF)

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi a invité le nouveau président de la Confédération africaine (CAF) pour une visite de travail en Algérie, a indiqué hier l'instance fédérale sur son site officiel.

« Le président Zetchi a fait part à M. Ahmad Ahmad que l'Algérie était disponible à accueillir un des événements majeurs de la CAF et l'a invité officiellement pour une visite de travail dans notre pays », précise la même source.

Les deux responsables s'étaient rencontrés la semaine dernière à Manama (Bahreïn) lors des travaux de l'Assemblée générale extraordinaire (AGEX) de la Confédération africaine de football et de la 67^{ème} session du Congrès de la FIFA 2017.

Le président de la CAF a

souhaité à cette occasion de voir à l'avenir, « une présence plus importante des anciennes gloires du football algérien lors des grandes cérémonies de la CAF, ainsi que celle des compétences algériennes dans les différentes structures de réflexion et décisionnelles de l'instance continentale », selon la FAF.

L'AGEX de la CAF a, par ailleurs, permis au président de la FAF de rencontrer plusieurs de ses homologues présidents de Fédérations africaines avec lesquels des mémorandums de partenariat devraient être signés à



l'avenir. Aussi, plusieurs matchs amicaux devraient être conclus pour l'équipe nationale avec d'autres fé-

dérations, à l'occasion des prochaines dates FIFA, affirme la FAF.

JSI-2017/FOOTBALL (DEMI-FINALE)- ALGÉRIE-AZERBAÏDJAN : Dernier entraînement des Verts avant de défier les Azéris

La sélection algérienne des moins de 23 ans a effectué hier sur le terrain annexe de l'Olympic stadium à Bakou sa dernière séance d'entraînement avant d'affronter l'Azerbaïdjan jeudi à 12h30 heure locale (9h30 algérienne) au stade Dalga Arena de Bakou en demi-finale du tournoi de football des Jeux de la solidarité islamique (JSI-2017).

L'entraîneur des Verts Ameur Chafik qui sera privé contre l'Azerbaïdjan du milieu de terrain Kamel Belarbi (suspendu pour cumul de cartons), du libero Djilil Semane ainsi que de l'avant centre Dyaa Edinne Goudjil (blessés), a programmé un travail avec ballon et des exercices tactiques de placement lors d'une séance qui a duré une heure et demie, ouverte uniquement à la presse algérienne.

« Cette demi-finale se présente bien pour notre équipe notamment sur le plan mental.

Les joueurs sont déterminés à sortir

un grand match qui leur ouvrira les portes de la finale. Malgré les absences, l'ossature équilibrée dont nous disposons nous offre des choix et plusieurs options », a déclaré Chafik à l'APS.

Les demi-finales des JSI-2017 se joueront en 90 minutes et en cas d'égalité les deux équipes se départageront directement aux tirs au but sans recourir à des prolongations.

« Nous avons préparé notre équipe à toutes les probabilités. Des séances de tirs au but ont été programmées lors des entraînements de mardi et mercredi. Jouer contre le pays hôte est difficile, mais nous ferons le nécessaire pour que la pression pèse le jour du match beaucoup plus sur l'adversaire », a ajouté le sélectionneur algérien.

Les joueurs algériens se montrent ambitieux et parlent avec confiance d'une qualification en finale et même de la médaille d'or.

« La belle ambiance qui règne au

sein du groupe dégage une grande confiance. Nous jouerons à fond pour une place en finale. Ce match est une étape à franchir pour disputer la finale », affirme le joueur du Paradou AC, Ahmed Gagaa.

Lors du premier tour l'Algérie a gagné deux rencontres dans le groupe B face à la Turquie (2-1) et la Palestine (1-0), contre un nul face à Oman (1-1).

« Notre parcours au premier tour nous a ouvert l'appétit. L'équipe azérie évoluera sur son terrain et devant son public, mais l'Algérie a aussi son mot à dire pour s'offrir le droit de disputer la finale du tournoi », a indiqué plein de confiance le buteur Tayeb Meziani.

L'autre demi-finale opposera le Cameroun et Oman également aujourd'hui au même stade à partir de 18h30 locale.

La finale des 4^{es} JSI-2017 se jouera dimanche 21 mai à 17h00 (algérienne), alors que le match pour la 3^e place est prévu le même jour à 11h00.

SPORT / ALGÉRIE - SANTÉ : «Les clubs de football ne sont pas très attentifs aux risques que courent leurs joueurs»

Les clubs de football algériens ne sont pas « très attentifs aux problèmes de santé que risquent leurs joueurs » a déploré hier à Alger le Professeur Hacène Mehdioui, de l'Université II de Constantine.

« Les footballeurs professionnels sont souvent poussés aux limites de leurs capacités physiques et les gens n'ont pas idée du nombre de problèmes qui en résultent », a indiqué Mehdioui lors du 22^e congrès national du Groupe algérien de médecine et traumatologie du sport (GAMETS), tenu à la salle des conférences du stade du 5-Juillet (Alger).

« Si les clubs ne prennent pas les dispositions nécessaires pour prévenir ce genre de cas, cela risque d'empirer » a averti le Professeur, selon lequel « des études récentes ont révélé qu'un nombre important de footballeurs professionnels sont épris de vomissements, de vertiges et d'évanouissement après être allés au bout de leurs capacités physiques, aussi bien à l'entraînement qu'en compétition » a précisé Mehdioui, en affirmant que « certains joueurs ont confiné avoir eu des hallucinations » après une grosse débauche d'énergie.

Par ignorance de ces méfaits, plusieurs entraîneurs et préparateurs physiques continuent, en effet, à pousser leurs joueurs bien au-delà de leurs limites, ce qui comporte un sérieux risque pour la santé de ces athlètes.

« J'ai constitué un dossier dans ce sens, que je vais remettre d'ici trois ou quatre jours à la Fédération algérienne de football.

Le problème est sérieux et les personnes concernées doivent être alertées » a conclu Mehdioui, ayant cédé la parole à Fouad Chiha, également de l'Université II de Constantine, qui a abondé dans le même sens.

« Nous avons mené une étude avec un groupe de footballeurs, à deux périodes différentes.

La première fois 15 jours avant le ramadhan et la deuxième fois pendant les dix derniers jours de ce mois sacré.

Les résultats ont démontré que lors de cette deuxième expérience, les athlètes présentaient une perte de poids, ainsi qu'une diminution de la masse grasseuse, ce qui prouve l'existence d'un impact direct du jeûne sur l'état physique de l'athlète » a révélé Chiha pendant ce congrès.

Une situation qui oblige les entraîneurs à « élaborer un programme de préparation adapté » pendant le mois de Ramadhan, en soumettant leurs athlètes à un « effort modéré », car présentant déjà une « carence énergétique en raison du jeûne » selon la même source, ayant mis en évidence même le climat et la saison.

« Ces dernières années, le Ramadhan intervient pendant l'été.

La déshydratation et la baisse de la pression artérielle à cause de la chaleur sont des facteurs importants, qui doivent également être pris en considération, pour préserver la santé des athlètes » a insisté Chiha

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Betka, Fedouil, Benbetka, Medjoubi et Djenidi d'Alger, de Séfif et de Paris ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté frère, père, grand-père, oncle et époux

Chafik Betka survenu hier à Paris.

Le rapatriement de la dépouille aura lieu aujourd'hui.

La levée du corps se fera demain, vendredi 19 mai, au domicile mortuaire : 94/96 route de l'observatoire Sidi Bennour Bouzaréah, Alger.

L'enterrement aura lieu au cimetière de Béni Messous après la prière du vendredi.

Qu'Allah accorde au défunt Sa sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste Paradis.

À Allah nous appartenons et à Lui nous retournerons.

JUVENTUS TURIN : NAINGGOLAN PLUTÔT QUE TOLISSO ?

Alors que la Juventus Turin semblait très intéressée par la venue de Corentin Tolisso lors du mercato estival, les dirigeants du club italien privilégieraient désormais une autre piste. Selon les informations de Tuttosport, la Vieille Dame serait prête à faire un gros effort financier pour recruter le milieu de terrain de l'AS Rome Radja Nainggolan. L'international belge est également dans le viseur du PSG qui cherche un remplaçant à Thiago Motta, dont le contrat se termine en juin prochain.



GRIEZMANN : «BECKHAM EST MON MODÈLE ABSOLU»

L'attaquant français de l'Atletico Madrid, Antoine Griezmann; a livré le nom de son modèle absolu dans le football.

Antoine Griezmann a réalisé une très belle saison une fois.

Il est allé jusqu'en demi-finale de la Ligue des Champions et a inscrit 16 buts et délivré 7 passes décisives en 34 matches de Liga. Alors que la saison touche à sa fin, l'attaquant français de l'Atletico Madrid va sortir son premier livre intitulé "Derrière le sourire". Dans cette autobiographie qui sera disponible le 18 mai, il y rend notamment hommage à un certain David Beckham. Il a livré un extrait sur son compte Twitter officiel. "David Beckham est définitivement mon footballeur préféré. Et mon modèle absolu. Il est le seul avec qui j'aurais aimé jouer."

Gareth Bale d'accord avec Man United ?

Gareth Bale ne devrait plus évoluer avec le Real Madrid la saison prochaine. Manchester United serait prêt à l'accueillir en fin de saison.

Gareth Bale n'a pas été flamboyant avec le Real Madrid cette saison. En cause, les nombreuses blessures du Gallois. Une situation qui semble le reléguer progressivement en arrière-plan dans le système de jeu mis en place par l'entraîneur français Zinedine Zidane.

Alors, l'ancien de Tottenham Hotspur voudrait s'en retourner en Premier League pour se relancer la saison prochaine. Cette fois, ce serait avec les Red Devils, avec lesquels un accord serait près d'être conclu. A en croire The Independent, Manchester United serait très motivé pour lui offrir cette possibilité. « Cela n'a jamais été aussi possible que cela se réalise », peut-on lire à ce sujet dans l'article du média britannique. L'entraîneur José Mourinho aurait même fait de l'éventuel enrôlement du Madrilène son dossier prioritaire du mercato estival à venir. Une affaire que devraient pouvoir finaliser les recruteurs mancunien, qui peuvent compter sur un budget mercato estival estimé à 356Me.



Everton : trois ans de plus pour Mirallas

Alors que son contrat arrivait à échéance en juin prochain, Kevin Mirallas (29 ans) a finalement trouvé un accord avec ses dirigeants pour prolonger l'aventure avec Everton. Arrivé chez les Toffees en 2012 après deux saisons pleines à l'Olympiakos en Grèce, l'ancien Lillois a paraphé un nouveau bail de trois ans avec le club anglais. Même s'il n'est pas toujours titulaire, l'international belge entre très régulièrement en jeu et a tout de même inscrit quatre buts en Premier League cette saison.

Le prix est fixé pour Sakho

Laisse pour compte par le manager actuel Jürgen Klopp le défenseur français Mamadou Sakho devrait quitter Liverpool en fin de saison. Les Reds auraient même déjà fixé le prix du futur transfert de l'ancien joueur du PSG. Actuellement en prêt à Crystal Palace, Mamadou Sakho ne devrait plus porter le maillot de Liverpool. L'international français est poussé vers la sortie par ses dirigeants et va devoir se trouver un nouveau club. Celui-ci devra débours la somme de 35 millions d'euros, affirme de son côté le Guardian. Une somme conséquente mais complètement accessible pour Crystal Palace. Les Eagles souhaiteraient conserver leur défenseur français qui a été le meilleur joueur de son équipe dans le pari du maintien réussi par le manager Sam Allardyce. Pour le moment, le principal intéressé n'a pas fait connaître son choix. Outre le club londonien, Nice et Southampton seraient également intéressés.

Ospina a demandé son départ

Numéro 2 derrière Petr Cech dans la hiérarchie des gardiens à Arsenal, David Ospina (28 ans, 2 matchs en Premier League cette saison) quittera les Gunners cet été. L'ancien Niçois et ses dirigeants se sont déjà entendus sur un départ, si un club met le prix demandé. "J'ai dit au club que je voulais rejoindre une équipe où je peux jouer régulièrement, a confié le Colombien au média turc Fanatik. Mon agent s'occupe des transferts. En fait, je suis heureux à Arsenal mais je veux jouer plus souvent. C'est exactement ce que je leur ai dit. La direction m'a répondu qu'ils ne me retiendront pas en cas de bonne offre."



ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE

Début à Alger d'une réunion regroupant les directeurs des instituts diplomatiques et établissements similaires des pays du dialogue 5+5

Les travaux d'une réunion regroupant les directeurs des instituts diplomatiques et établissements similaires des pays du dialogue 5+5 ont débuté hier au ministère des Affaires étrangères dans le cadre de la coprésidence de l'Algérie de ce dialogue pour la période 2016-2018.

Présidée par la directrice générale de l'Institut diplomatique des relations internationales (IDRI), Amina Mesdoua, cette réunion de deux jours a vu la participation, aux côtés de l'Algérie, de la Tunisie, la Mauritanie, la Libye, le Maroc, l'Italie, la France, l'Espagne et le Portugal.

Elle s'inscrit dans le prolongement de la mise en œuvre des recommandations de la 13e réunion des ministres des Affaires étrangères qui s'était tenue à Marseille en 2016. « Cette réunion aura à passer en revue un certain nombre de sujets relatifs au rôle des instituts dans la diplomatie contemporaine et dans un monde globalisé, la promotion et le renforcement de la coopération, la mise en place d'un network, la personnalisation des rencontres entre les responsables et la possibilité de conclure des instruments de coopération entre nos instituts », a indiqué la directrice générale de l'IDRI dans son allocution d'ouverture. Mme Mesdoua s'est déclarée « convaincue » qu'à la faveur de cette rencontre, les relations entre les instituts diplomatiques et établissements similaires des pays du dialogue 5+5 « vont se renforcer et se développer afin de promouvoir la coopération bilatérale et multiplier les échanges », ajoutant que cette réunion permettra aux participants de « s'imprégner et de s'enrichir des expériences des uns et des autres pour faire des instituts des passerelles de coopération dans le domaine du savoir et de l'éducation ». « Je voudrais me féliciter des relations qui existent entre l'IDRI et certains instituts diplomatiques présents et avec lesquels nous avons déjà signé un mémorandum d'entente », a-t-elle rappelé. Mme Mesdoua a, par la même occasion, mis l'accent sur les étapes franchies par l'IDRI depuis sa création en 2002 à travers la formation et le perfectionnement de plus de 400 diplomates, l'organisation de conférences, séminaires et ateliers thématiques en relation avec les grandes échéances de l'actualité internationale.

ALGÉRIE-JORDANIE-MENA

Un Forum économique de la région Mena du 19 au 21 mai en Jordanie

Un sommet régional du Forum économique mondial pour le Moyen-Orient et Afrique du nord 2017 (WEF on Mena) se tiendra du 19 au 21 mai à la Mer Morte en Jordanie, avec la participation du ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette rencontre réunira des décideurs gouvernementaux et politiques, régionaux comme mondiaux, chefs d'entreprises, experts économiques et représentants de la société civile de plus de 50 pays et constituera une plate-forme d'échanges et de collaboration sur les défis et l'avenir du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord grâce, notamment, à la coopération public-privé. M. Bouchouareb interviendra lors de plusieurs sessions dont celles relatives à la transition énergétique dans la région MENA et à la stimulation de la croissance inclusive, souligne la même source. En marge des travaux, le ministre s'entretiendra avec plusieurs dirigeants politiques et recevra en audiences des décideurs économiques intéressés par l'investissement en Algérie, note le communiqué.

Cette nouvelle édition du WEF on Mena se concentrera sur plusieurs thèmes : « Quelles politiques nationales et mécanismes régionaux doivent se mettre en place pour sauvegarder la prospérité des économies face à la rareté des ressources et le développement rapide des populations », « Quelles sont les meilleures pratiques pour créer les conditions au développement des jeunes entrepreneurs », « Comment les nouveaux gouvernements de l'Afrique du Nord peuvent répondre aux demandes de leur population tout en assurant une transition durable de leur économie », et « Quelles sont les implications de la situation en Syrie dans les relations entre les pays de la région MENA ». Pour rappel, poursuit le ministère, le WEF a marqué sa disponibilité à soutenir l'Algérie dans ses réformes, notamment sur le volet de l'amélioration de la compétitivité de l'industrie nationale ainsi que son image de l'Algérie à travers ses différents événements.

APS

ALGÉRIE/NORVÈGE

Le Président Bouteflika félicite le roi de Norvège Harald V à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au roi de Norvège, Harald V, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il l'a assuré de sa volonté d'œuvrer au développement des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la Norvège.

« Au moment où le Royaume de Norvège s'apprête à célébrer sa fête nationale, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos sincères félicitations ainsi que mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur pour Votre Majesté, de bien-être et de prospérité pour le peuple de Norvège ami », a écrit le

président Bouteflika dans son message. « En cette heureuse occasion, je voudrais vous assurer de ma ferme volonté d'œuvrer, avec vous, au développement des relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays et vous réaffirmer mon attachement à leur renforcement, au bénéfice de nos deux peuples », a ajouté le chef de l'Etat.



ALGÉRIE-AFRIQUE

Le Prix des pharmaciens africains décerné au Président Bouteflika

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été distingué mardi à Alger du Prix des pharmaciens africains en reconnaissance aux efforts consentis par l'Algérie pour la réussite de la 18e édition du Forum pharmaceutique international, placée sous son haut patronage. Cette distinction honorifique a été remise au ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Bouadiaf, au

nom de l'ensemble des spécialistes en pharmacie du continent noir. Outre ce Prix, attribué au terme des travaux de cette importante rencontre, le Président Bouteflika a été également destinataire d'une motion de soutien et de mérite de la part du secrétariat permanent du Forum pharmaceutique international. Par ailleurs, l'Inter-ordre des Pharmaciens africains (IOPA) a, de son côté, à remercier le chef de l'Etat

pour son engagement et celui de l'Algérie pour le succès et le bon déroulement des travaux de cet espace d'échanges et de débats. La 18ème édition du Forum pharmaceutique international a été inaugurée le 14 mai en présence de plus de 3000 participants, à savoir des professionnels et intervenants du secteur pharmaceutique d'Afrique et d'autres continents.

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

M. Lamamra en visite de travail aux Etats-Unis

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a entamé hier à Washington une visite de travail, axée sur le renforcement des relations bilatérales et les questions politiques et sécuritaires d'intérêt commun.

Ce déplacement de deux jours sera marqué par un premier tête à tête entre M. Lamamra et son homologue américain, Rex Tillerson, qui sera ensuite suivi par des entretiens avec de hauts responsables du Sénat et de la Chambre des représentants américains.

Outre les relations bilatérales, les chefs de la diplomatie algérienne et américaine devraient évoquer la situation dans la région du Sahel, notamment les efforts déployés pour rétablir la paix au Mali et en Libye, a indiqué l'ambassadeur d'Algérie à Washington Madjid Bouguerra.

Les discussions porteront également sur d'autres questions internationales inscrites à l'agenda des Nations unies, notamment la question du Sahara Occidental, le processus de paix au Moyen-Orient et la crise en Syrie.

Il s'agit de réaffirmer l'excellence des relations unissant les deux pays qui continuent à travailler pour les renforcer davantage dans les domaines politique, économique et sécuritaire, a ajouté l'ambassadeur.

Alger et Washington veulent également saisir cette

occasion pour renforcer leur concertation politique dans la perspective de la tenue de la prochaine session du dialogue stratégique, a-t-il dit. Au plan sécuritaire, « les Etats-Unis ont toujours apprécié le rôle joué par l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme où son expérience de qualité » a été toujours soulignée dans le cadre de l'effort global pour lutter contre ce fléau mondial, a enchaîné M. Bouguerra. C'est à ce titre que le département de Rex Tillerson avait réaffirmé en février que l'Algérie est un « partenaire solide » des Etats-Unis, « jouant un rôle constructif dans la promotion de la stabilité régionale ».

Dans une fiche technique sur l'Algérie, publiée en février juste 24 heures après la prise de fonction du nouveau secrétaire d'Etat, la nouvelle administration améri-

caine a relevé « la densité et la richesse des relations bilatérales », mettant en exergue l'importance des dialogues politique et militaire fréquents tenus entre Alger et Washington.

Par ailleurs, les discussions prévues à Washington seront aussi centrées sur la coopération économique où il est relevé un intérêt américain de plus en plus grandissant pour le potentiel de l'économie algérienne, tel qu'en témoigne les dernières discussions à Alger sur l'accord cadre sur le commerce et l'investissement (Tifa) et les contacts entrepris entre les opérateurs des deux pays en marge de la dernière Foire internationale d'Alger, a indiqué l'ambassadeur.

Dans son dernier rapport sur le climat d'investissement dans le monde, le département d'Etat a considéré

l'Algérie comme « une destination attractive pour les entreprises américaines », où l'investissement est très porteur dans plusieurs secteurs hors hydrocarbures.

Capitalisant sur le succès des partenariats précédents, essentiellement dans le secteur énergétique, les deux pays ont convenu de renforcer leur relations économiques en lançant en 2016 les discussions sur l'accord Tifa.

La partie américaine s'est engagée au cours de ces discussions à appuyer l'accession de l'Algérie à l'OMC, tout en la déclarant à nouveau éligible au système généralisé de préférence américain qui facilite aux pays bénéficiaires l'accès de leurs produits au marché américain avec des conditions tarifaires préférentielles.

Lamamra s'entretient à Washington avec le secrétaire d'Etat américain

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires Etrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu hier à Washington avec le secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson.

Les discussions qui viennent de débiter au siège du Département d'Etat devraient porter sur le renforcement des relations bilatérales ainsi que sur des questions politiques et sécuritaires d'intérêt commun. Outre les relations bilatérales, les chefs de la diplomatie algérienne et américaine devraient évoquer la situation dans la région du Sahel, notamment les efforts déployés pour rétablir la paix au Mali et en Libye. Au menu de la rencontre figure également l'examen d'autres questions internationales inscrites à l'agenda des Nations unies notamment la question du Sahara Occidental, le processus de paix au Moyen-Orient et la crise syrienne.

